

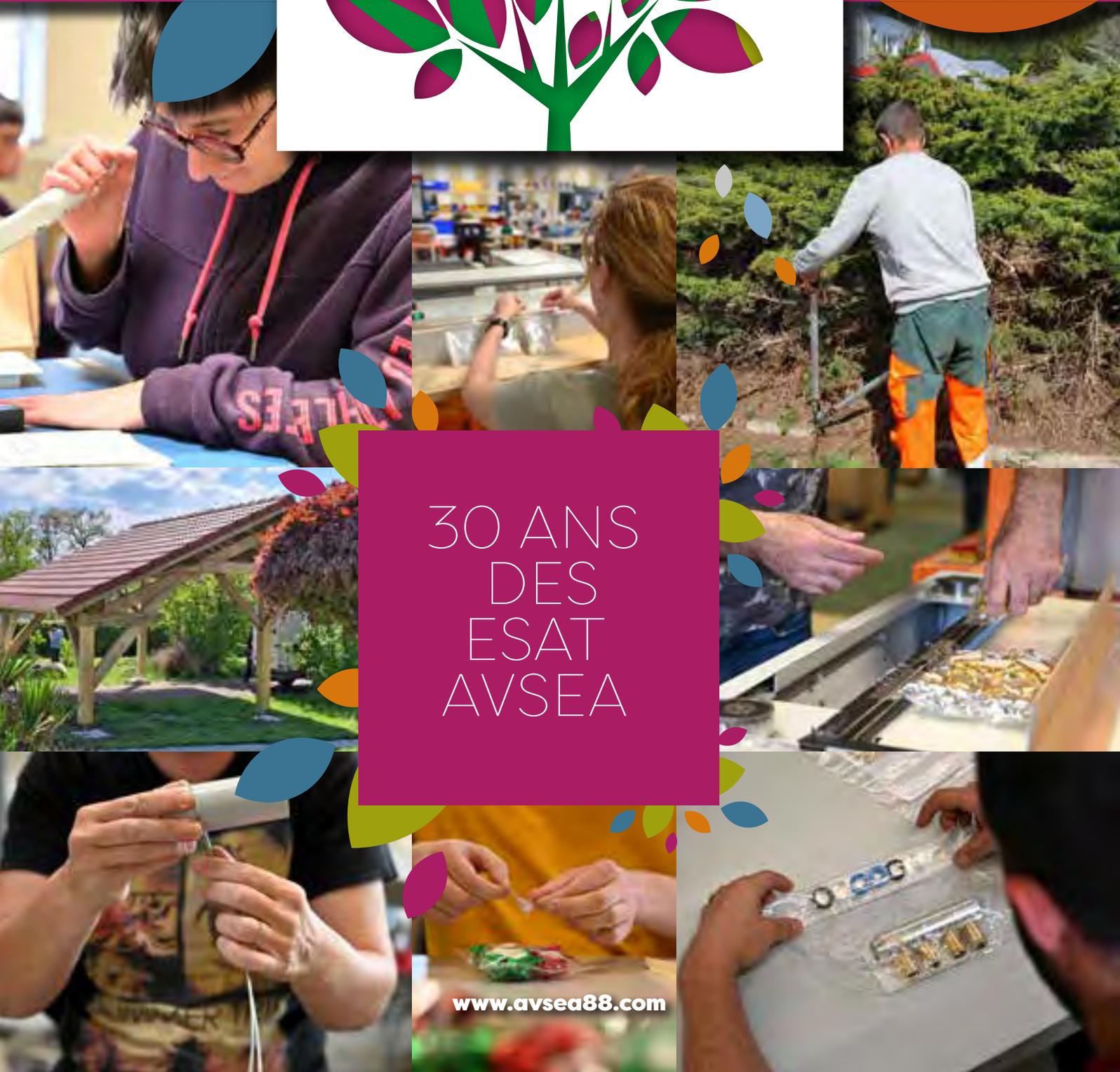
LE MAGAZINE D'INFORMATION ANNUEL DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

l'Autre, c'est Nous!

DE L'ENFANT À L'ADULTE



AVSEA • N° 129 • ANNÉE 2025



30 ANS
DES
ESAT
AVSEA

www.avsea88.com

AU SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT > PAGE 4

EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL > PAGE 5

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

ORGANIGRAMME AVSEA > PAGE 6

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE > PAGE 8

DIRECTION GÉNÉRALE > PAGE 9

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA > PAGE 10

COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA > PAGE 11

LA MISE EN MOUVEMENT D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR > BÉNÉVOLE ASSOCIATIF > PAGE 14

ET SI NOUS DONNIONS UN PETIT "COUP DE POUCE" > PAGE 15

BIENVENUE À HERVÉ BOYER, NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU ASSOCIATIF > PAGE 16



Certification PEFC
La certification PEFC garantit que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. La priorité au développement durable conduit aujourd'hui à raisonner sur de nouveaux critères tels que la protection de l'environnement, le cycle de vie des matériaux, leur recyclage ou leur impact énergétique. La certification PEFC: une nouvelle preuve de notre responsabilité environnementale. Pour une gestion durable de la forêt!

LA VIE DES DISPOSITIFS

> PAGE 18

**CÈDRE > ENTRE SOLIDARITÉ ET DÉCOUVERTE :
UN SÉJOUR MARQUANT AU SÉNÉGAL POUR DES
JEUNES ENGAGÉS**

> PAGE 18

**CÈDRE > L'ENGAGEMENT DU DISPOSITIF CÈDRE
AU CŒUR DU FIG JUNIOR**

> PAGE 19

**MDAJA > UN VENT DE FRAÎCHEUR
AVEC LE SPORT BIEN-ÊTRE**

> PAGE 20

**DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >
UN PROJET INNOVANT POUR LES FEMMES ADDICTES
EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**

> PAGE 21

**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE >
LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES
À LA VIE DU DAPJ : DES IDÉES PLEIN LA TÊTE !**

> PAGE 22

**DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > UN SALON DE
JARDIN OFFERT AUX ÉPILOBES !**

> PAGE 23

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > L'ESAT AVSEA ET LES ENTRE-
PRISES DU MILIEU ORDINAIRE : UN PARTENARIAT ESSENTIEL
POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

> PAGE 24

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > DÉCROCHER DES
SOURIRES ET DES ÉTOILES DANS LES YEUX**

> PAGE 25

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > UN EMPLOYEUR
INVESTI DANS L'INCLUSION**

> PAGE 26

**LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR
AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSE**

> PAGE 27

**DISPOSITIF CÈDRE > ACCOMPAGNER LES ENFANTS DOUBLEMENT
VULNÉRABLES : L'ENGAGEMENT DU DISPOSITIF CÈDRE**

> PAGE 28

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > OUVERTURE
D'UN NOUVEAU SERVICE SAMSAH**

> PAGE 30

**DIRECTION GÉNÉRALE > DYNAMISME DE LA COMMISSION
BÉNÉVOLAT : RÉPONDRE AUX DÉFIS DU RENOUVELLEMENT**

> PAGE 32

**CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT**

**DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET
TRAJECTOIRES DE VIE**

> PAGE 34

**DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF
RENFORCÉ NOMADE**

> PAGE 35

**DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET
DES JEUNES ADULTES**

> PAGE 36

**DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE PROTECTION JURIDIQUE**

> PAGE 37

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

> PAGE 38

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS
D'EMPLOI**

> PAGE 39

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR
TRAVAIL PROTÉGÉ**

> PAGE 40

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR
HABITAT ET VIE SOCIALE**

> PAGE 41

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > ASSOCIATION
LES GEMOIS VOSGIENS ET RÊVE ATYPIQUE**

> PAGE 43

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > IME JEAN POIROT

> PAGE 44

**DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LES ÉPILOBES
& SESSAD ET DAR**

> PAGE 45

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > UEMA & UEEA

> PAGE 46

**DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >
CSAPA**

> PAGE 47

**DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >
SÉPIA & CAARUD**

> PAGE 48

GLOSSAIRE

> PAGE 49

LES ANNONCEURS

> PAGE 50

Responsable de publication : Nicolas SABATINI, Directeur Général de l'AVSEA

Attachée de communication : Anaïs HAYOT

Crédits photos : AVSEA

Conception graphique : DargDesign - Anould

Impression : l'Ormont-Imprimeur sur du papier Clairefontaine - Saint-Dié-des-Vosges



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'ESAT AVSEA FÊTE SES 30 ANS : TROIS DÉCENNIES D'INNOVATION AU SERVICE DU TERRITOIRE VOSGIEN



Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis ravi d'introduire ce 129^e numéro du magazine AVSEA *l'Autre C'est Nous*. Cette année, j'aimerais revenir avec vous dans le passé, et plus précisément en 1992.

A cette période, les membres du bureau de l'AVSEA reçoivent la visite de M. PISCIOTTA, connu pour être Président du Secours Catholique des Vosges. Ce jour-là, ce n'est pas le bénévole à responsabilité mais le père inquiet que nous recevons. Son fils, atteint de schizophrénie ne trouve pas de solution d'accompagnement social en dehors des temps d'hospitalisation. Hors hôpital, point d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes atteintes de troubles psychiatriques dans notre département ? Le psychiatre que j'étais déjà ne pouvait que se mobiliser et enjoindre l'AVSEA à en faire autant.

M. PISCIOTTA alerte de nombreuses autres associations et institutions vosgiennes œuvrant dans le champ du handicap et plusieurs répondent présents. Pendant 2 ans, un groupe de réflexion se constitue pour proposer des solutions adaptées à la puissance publique. On y retrouve bénévoles et professionnels de l'AVSEA, du Centre Hospitalier Ravenel, de la COTOREP (qui deviendra la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), du Centre Vosgien pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés et Malades Mentaux, de la DDAS, du Groupement Interprofessionnel Régional pour la Promotion de l'Emploi des Personnes Handicapées de Lorraine et de l'UNAFAM.

Tous s'accordent à un constat : la difficulté à « réhabiliter » les personnes stabilisées dans leur maladie psychiatrique, et à leur donner des perspectives. Dans les premiers travaux de ce groupe, on peut lire que la priorité est « de mobiliser les capacités de l'individu à se réinsérer (éviter les échecs répétitifs et la chronicisation institutionnelle) » et a contrario « d'éviter la désinsertion sociale et une chronicisation dans un non-statut social ».

Très vite, la perspective de proposer une solution de travail protégé se dessine pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées par la maladie psychiatrique sur le département vosgien. En effet, l'étude révèle l'« exclusion » de la sphère professionnelle de 160 vosgiens atteints par la maladie psychique. Dans cette logique, le CAT se présentera comme un lieu de transition : le nom « le Relais » est trouvé.

Ce CAT devra s'intégrer pleinement dans le tissu économique local. Le groupe de réflexion s'attache alors à identifier les activités pouvant contribuer au dynamisme vosgien, intéresser les entreprises locales et être susceptibles d'être réalisées par des travailleurs handicapés. Les domaines d'activité sont choisis : entretien des Espaces verts ; sous-traitance industrielle ; et maraîchage. La menuiserie complètera par la suite cette première offre de service. Une ferme auberge pour écouler les fruits du maraîchage ne verra finalement pas le jour mais l'idée sera reprise par une autre association, dont le restaurant est encore en activité à Saint-Michel-sur-Meurthe.

Le CAT devra par ailleurs proposer un travail étroit avec la psychiatrie publique et libérale pour permettre le suivi médical des usagers. Pour garantir une articulation entre le CAT et la psychiatrie publique, une convention est signée avec le CH Ravenel et un poste de psychiatre est prévu dans le projet du CAT pour coordonner le suivi médical des usagers.

Aujourd'hui, 167 personnes sont accompagnées au sein des ESAT AVSEA et nous nous apprêtons à inaugurer leur nouvel atelier à la Bazaine. Le public s'est diversifié, ce qui a profité à tous : l'arrivée des travailleurs handicapés malvoyants en 2013 a de l'avis de beaucoup, favorisé l'entraide et la coopération de tous. Cependant, le poste de psychiatre vacataire reste non pourvu comme dans de trop nombreux domaines de la psychiatrie.

Le mot de la fin sera pour la mission Inclusion Professionnelle de l'AVSEA qui coordonne la plateforme Emploi Accompagné. Par ces actions, l'esprit d'origine du Relais garde tout son sens : partout où cela est possible, accompagner les individus vers le plein épanouissement de leurs capacités.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de ces pages.

Le Président de l'AVSEA
Dr François CONRAUX



EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE PARADOXE SOCIAL FRANÇAIS : QUAND LES BESOINS EXPLOSENT, LES MOYENS SE VOIENT CONTRAINTS !



Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,

Voici donc une nouvelle année écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale Ordinaire ! Le temps passe très vite lorsqu'il est employé aux nobles missions d'intérêt général confiées aux associations telles que la nôtre.

Une nouvelle fois, ce magazine sera l'occasion de mettre à l'honneur de belles réussites, l'engagement de chacun et les potentialités des Personnes que nous accompagnons.

Ces réalisations sont d'autant plus notables que le contexte dans lequel nous évoluons se complexifie toujours d'avantage et devient même tout à fait paradoxal.

Ainsi, alors que la société française traverse une période de profondes mutations et de vulnérabilités croissantes, un paradoxe inquiétant se dessine : jamais les besoins sociaux n'ont été aussi urgents, multiples et pressants et pourtant, jamais les politiques d'action sociale n'ont été aussi contraintes par les logiques de rigueur budgétaire.

La précarité gagne du terrain. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté augmente, tout comme les demandes adressées aux associations caritatives. Les effets de l'inflation sur les produits de première nécessité, les difficultés d'accès au logement, l'isolement social, la détérioration de la santé mentale, surtout chez les jeunes, en sont autant de symptômes. Et face à ces urgences, les réponses institutionnelles peinent à suivre.

Les départements et collectivités territoriales, en première ligne de l'action sociale, sont étranglés par un double mouvement : une charge croissante en matière de solidarité (revenu de solidarité active, aide sociale à l'enfance, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap) et une baisse constante de leurs marges de manœuvre financières. La contradiction est flagrante : l'État fixe de plus en plus d'objectifs et de normes d'intervention, souvent au nom de principes louables – inclusion, égalité, accès aux droits – tout en réduisant la capacité des collectivités à les mettre en œuvre.

C'est une forme d'injonction paradoxale institutionnelle. D'un côté, le discours martèle, à juste titre, la nécessité de répondre aux défis sociaux contemporains – transition démographique, explosion des troubles psychiques, enjeux d'autonomie, parcours de vie chaotiques de certains enfants protégés... De l'autre, les plans de maîtrise des dépenses publiques, dans un contexte de dette record et d'engagements européens stricts, imposent des coupes ou une stagnation budgétaire incompatibles avec ces ambitions.

Le secteur de la protection de l'enfance illustre crûment cette impasse. Les placements d'urgence se multiplient, les professionnels fuient des conditions de travail dégradées, les structures sont saturées, les familles d'accueil manquent. Le résultat ? Des enfants

en danger, dont les parcours sont fragmentés, instables, parfois violents. Et pourtant, derrière les effets d'annonce, les politiques publiques peinent à refonder le système.

Même constat pour l'accompagnement du handicap ou la prise en charge des personnes âgées dépendantes : les plans nationaux se succèdent, les rapports s'accumulent, les promesses d'une « société inclusive » ou d'un « grand âge digne » résonnent, mais les réalités de terrain demeurent inchangées, parfois aggravées. Manque de personnel, de structures adaptées, de temps et de reconnaissance : les professionnels du secteur social et médico-social s'épuisent dans une logique comptable, qui leur donne l'impression de vider leur action de son sens.

L'action sociale, par nature transversale, suppose une vision à long terme, une capacité à conjuguer proximité et innovation, à investir sur les liens humains. Mais les injonctions contradictoires – faire plus avec moins, répondre à l'urgence tout en rénovant les pratiques – aboutissent à une forme de paralysie. Les dispositifs se complexifient, les acteurs publics et associatifs s'épuisent à chercher des financements, les usagers peinent à comprendre et à faire valoir leurs droits. C'est tout un système qui se trouve ainsi déboussolé.

La société française n'est pas à court de richesses, ni même d'idées. Elle est à court de courage politique pour faire des choix clairs : reconnaître que le social dans son universalité, n'est pas un coût mais un investissement, que le soutien aux plus vulnérables est un fondement de la cohésion nationale et que la justice sociale ne saurait être sacrifiée sur l'autel de l'austérité.

Il est temps de sortir de cette impasse, de cesser de traiter les symptômes – si tant est que nous le faisons à hauteur des besoins – tout en ignorant les causes. L'action sociale ne peut plus être la variable d'ajustement des équilibres budgétaires : elle doit en devenir le sextant et la prévention, sa boussole.

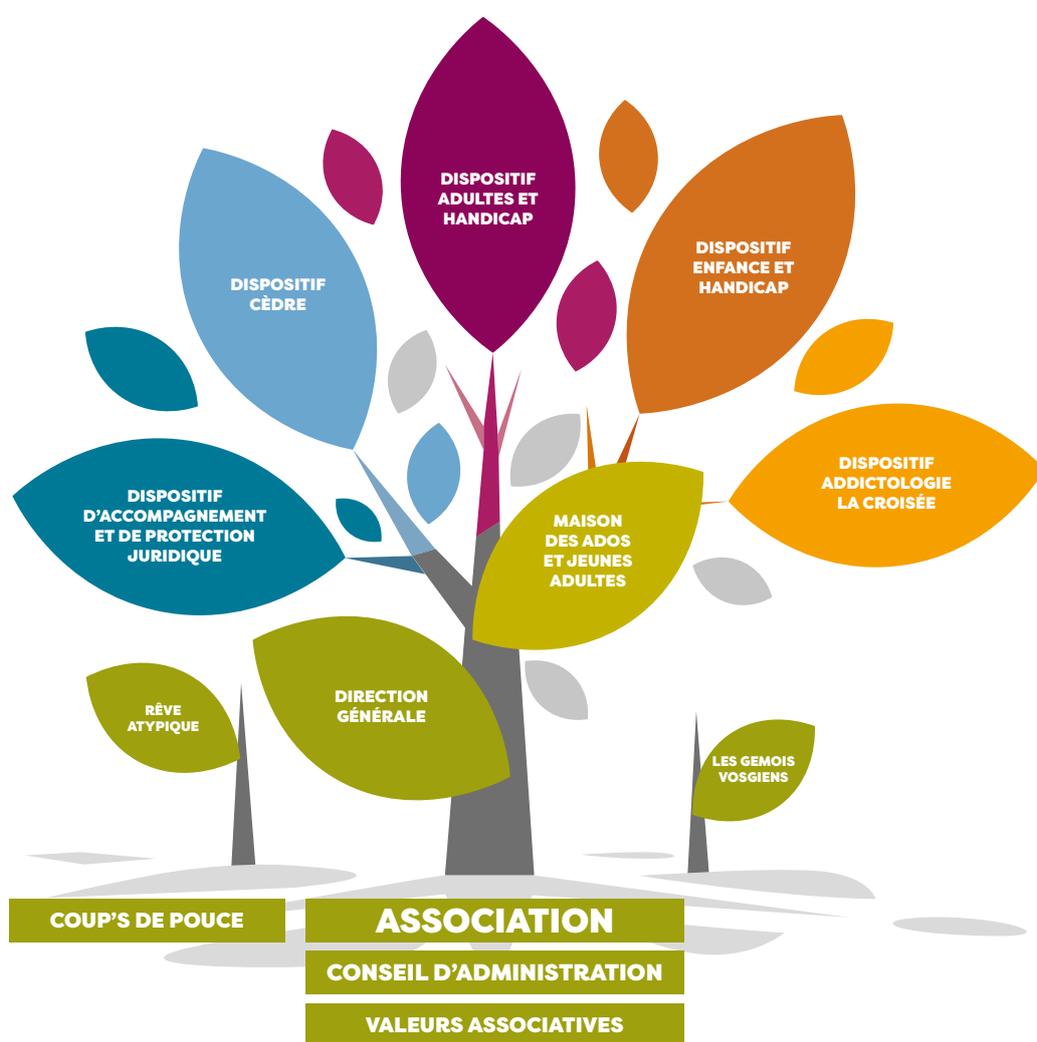
Ce faisant, à notre modeste échelle, chacun au sein de l'AVSEA, tel le petit colibri, tente de faire sa part, au mieux de ce qu'il peut. C'est déjà beaucoup et ce magazine en est le reflet ! J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la construction de cette 129^e édition.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Nicolas SABATINI,
Directeur Général de l'AVSEA

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Organigramme AVSEA



Les Etablissements et Services gérés par les 6 Dispositifs d'accompagnement de l'AVSEA

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE :

Antennes à Saint-Dié, Épinal, Remiremont et Mirecourt

- Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM).
- Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF).

- Service d'Accompagnement au Logement : médiation et intermédiation locative.

- Point Conseil Budget (PCB).

DISPOSITIF CÈDRE - PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE :

Territoires d'intervention : Centre (Epinal et Golbey), Ouest (Remoncourt) et Est (Bruyères et Saint-Dié-des-Vosges)

- Hébergements Mineurs.
- Service d'Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Service d'Activités de Jour (SAJ).
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).

Saint-Dié-des-Vosges

- Structure d'Accueil en Urgence (SAU).
- Lieu de Vie et d'Accueil (LVA).

Saint-Dié-des-Vosges et Marrakech

- Centre Éducatif Renforcé Nomade (CER).

DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES (MDAJA)

- Siège basé à Épinal.

- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

DISPOSITIF ADULTES & HANDICAP

• Secteur Parcours d'Emploi :

- Plateforme Emploi Accompagné 88

• CAP EMPLOI VOSGES :

- Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs
- 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié.

• Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes

Handicapées (MADAPH) :

- > Ressource Handicap Formation (RHF)
- > Dispositif Alternance et Handicap (DAH)

• Service de Solidarité Active (2SA).

• Secteur Travail Protégé :

- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) : sous-traitance industrielle ; productions et prestations extérieures

• Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Épinal.
- Résidence Nausicaa à Épinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Épinal (SAVS).

• Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont - Épinal - Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et Rêve Atypique)

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

- Institut Médico Éducatif Jean POIROT (IME) : Fontenoy Le Château.

- Les EPILOBES : Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistique à Épinal.

- Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile (SESSAD) pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique à Dogneville.

- Unités d'Enseignement Maternelle pour Autistes (UEMA) à Épinal et Saint-Dié-des-Vosges.

- Unité d'Enseignement Élémentaire pour Autistes (UEEA) à Épinal

- Dispositif d'Auto Régulation (DAR) à Epinal

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE :

Trois sites d'accueil à Épinal, Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont

- Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

- Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie (SEPIA).

- Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues (CAARUD).

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**
 Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**
 Trésorier : **André HALTEBOURG**
 Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**
 Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**
 Membres du bureau : **Hélène LEFORT, Hervé BOYER**
Daniel MOINE, François PICOCHÉ, Bruno SMETRYNS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du bureau et :
Odile BAUGMARTNER, Raymonde BILQUE,
Françoise KERANGUEVEN, Patrice L'HOTE,
Anna-Sophia TIAGO-OHNIMUS, Michel VILLAUME,
Jean Marie DEL GENINI

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adhérents de l'Association : **168 en 2024**

Le rôle des Membres du Bureau :

Les membres du Bureau assurent collégialement la gestion courante de l'Association. Ils préparent et s'assurent de la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique associative et de ses décisions, notamment :

- Déterminer et mettre en œuvre la politique associative notamment au travers du projet associatif,
- Préparer et déterminer les délibérations du Conseil d'Administration qui relèvent des pouvoirs de ce dernier,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services,
- Animer des études ponctuelles et des conférences-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel,
- Développer les outils de communication des établissements et services,
- Assurer un soutien logistique pour les établissements et services pour les projets de toute nature.
- Autoriser des personnes à représenter l'Association, tant au niveau local qu'au niveau national dans les différentes instances dans lesquelles l'Association peut avoir un intérêt, compte tenu de son objet social et de ses activités à participer.

Le rôle du Conseil d'Administration :

Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser tous actes ou opérations permis à l'Association et qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale, dont notamment sur proposition du Bureau, par exemple :

- Définir les orientations de l'Association.
- Décider des créations, suppressions et modifications d'établissements et services,
- Décider des aliénations, acquisitions, cessions échanges et emprunts, sans limite de montant.

- Décider les opérations relatives à la conservation du patrimoine de l'Association,
- Arrêter les budgets soumis aux Autorités de Tarification et de Contrôle et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale
- Proposer à l'Assemblée Générale la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Établir les convocations aux Assemblées Générales et fixer leur ordre du jour.
- Nommer et révoquer les membres du Bureau.
- Approuver le règlement intérieur de l'Association.
- Consentir par écrit à un administrateur ainsi qu'au Directeur Général toute délégation de pouvoirs, de signature ou de représentation, pour une mission déterminée.
- Requérir l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque l'Association est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible.

Le rôle de L'Assemblée Générale

Convoquée en réunion Ordinaire :

- L'Assemblée Générale entend le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier, constitutifs du rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.
- Elle nomme les commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
 - Elle approuve le montant des cotisations proposées par le Conseil d'Administration.
 - Elle approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.
 - L'Assemblée Générale ordinaire procède à l'élection et à la révocation des administrateurs.

Convoquée en réunion Extraordinaire :

- L'Assemblée Générale a compétence pour procéder à la modification des statuts, à la dissolution de l'Association et à la dévolution de ses biens, à la transmission universelle de son patrimoine, sa fusion ou à sa transformation.

Siège AVSEA
BP 51045

88051 ÉPINAL CEDEX

Tél. 03 29 34 45 42

Fax 03 29 34 79 54

Mail : direction.generale@avsea88.com

DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**
Directrice Générale Adjointe de Transition : **Valeria FOURNIER**
Responsable financière et comptable : **Stéphanie BLANDIN** à partir de septembre 2025
Comptable siège : **Carole DIDIER**
Attachée de Direction et Communication : **Anaïs HAYOT**
Chargée de Secrétariat et d'Accueil : **Aurore BUC**
Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**
Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**

Responsable Administration RH et Paie : **Michèle POULMAR**
remplacée par Nathalie BARTH
Assistants RH : **Noémie DAVID, Laure FERRARI, Bénédicte MEYER, Anne-Laure CLEUVENOT LEDUC**
Responsable Développement RH et Relations Sociales : **Anne-Sophie DIDIER**
Chargée de Développement RH : **Audrey NICOLAS-PEDRONI**
Chargée des Affaires Sociales et Juridiques : **Audrey SABATER**

Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration) et les Dispositifs d'accompagnement, la Direction Générale assure le management stratégique et apporte un appui direct aux Dispositifs pour l'accomplissement de leurs missions dans leur champ d'intervention spécifique.

LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

Cette mission se décline en trois domaines d'actions.

1 > Piloter les orientations associatives

Compte tenu de la diversité des activités associatives, piloter les orientations associatives repose sur un principe fondamental : seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes aux besoins d'accompagnement de parcours de vie, en lien permanent avec la réalité des établissements de l'AVSEA. Dans un environnement en forte évolution, la Direction Générale anime la stratégie associative définie par les orientations décidées par les instances associatives.

En ce sens, si les établissements et services des Dispositifs d'accompagnement constituent le cadre général des projets dans une logique d'organisation des réponses au plus près des personnes accueillies, l'ensemble des moyens (matériels, humains, administratifs, financiers etc.) restent à adapter en permanence pour répondre au mieux à la singularité des situations (évolution du besoin de prise en charge des personnes, évolution des politiques publiques ou des financements).

Cette vision de l'engagement et de l'accompagnement des parcours, inscrite au cœur du projet associatif, doit inciter l'Association à réfléchir en permanence, sur l'ensemble de son périmètre, à la mise en œuvre des complémentarités entre ses différents Dispositifs d'accompagnement.

C'est ainsi que l'AVSEA doit, au travers de ses orientations associatives, s'efforcer de porter un développement en cohérence avec l'ensemble de ses valeurs ainsi qu'avec l'évolution du besoin des personnes accompagnées.

2 > Assurer une veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée notamment dans les champs réglementaires, juridiques, stratégiques et de la qualité.

3 > Manager la politique qualité

La Direction Générale assure le management de la politique qualité. En ce sens, elle coordonne, assure et anime la démarche d'amélioration continue de la qualité des établissements et services de l'Association, dans le cadre de réglementation en vigueur mais également de la structuration du système d'assurance qualité associatif. L'objectif est ici de garantir aux personnes accompagnées par l'AVSEA, tout comme aux partenaires commanditaires, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

LA MISSION D'APPUI DIRECT ET TRANSVERSAL AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNENT POUR LA RÉALISATION DE LEUR MISSION.

L'équipe s'articule autour de compétences métiers centralisées et mutualisées. Il s'agit de compétences communes nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des structures ainsi que de l'Association. Dans ce cadre, la Direction Générale accompagne spécifiquement et transversalement les Dispositifs. Pour ce faire, ses membres travaillent en binôme avec les équipes de direction et d'encadrement des Dispositifs.

L'objectif visé est ici d'apporter un appui aux établissements et services des Dispositifs, de concevoir des outils et procédures communs ainsi que de favoriser le partage de bonnes pratiques afin de favoriser une montée en compétence face aux impératifs d'optimisation des modes de gestion et d'adaptation des accompagnements proposés.

Pour ce faire, le développement, l'élargissement et le renforcement des compétences des fonctions composant l'équipe de la Direction Générale constitue un enjeu majeur et constant, notamment dans le cadre du dialogue de gestion conduit périodiquement avec les autorités de contrôle de l'AVSEA.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE L'AVSEA





LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

Les missions d'un CSE

- Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à questioncse@avsea88.com)
- Assurer l'expression collective des salariés
Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.
- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.
- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille, quel qu'en soit le mode de financement.

Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT) Denis GERARDIN (CGT) Magali GEHIN (CGT)	Cèdre Adultes & Handicap DAPJ	Secrétaire Trésorière
	Suppléants	Sylvie GREMILLET (CFDT) Nathalie WITEK (CGT) Alexia OLRIEL (CGT) Guillaume GODEAU (CGT) Christèle RUAUX (CGT) Sylvain CHAPELIER (CGT)	Adultes & Handicap Cèdre Adultes & Handicap Cèdre Enfance & Handicap Cèdre	
Techniciens supérieurs	Titulaires	Laëtitia ROLLOT (CGT) Jérémy GLAY (CGT) Mélanie VAILLANT (CGT) Virginie PIERROT (CFDT)	Enfance & Handicap Adultes & Handicap La Croisée Cèdre	Trésorière Adjointe Secrétaire Adjointe
	Suppléants	Perrine SCHLATTER (CGT) Nathalie UNAL (CGT) Jean-Pierre BARROIS (CGT)	Adultes & Handicap Cèdre Cèdre	
Cadres	Titulaires	Isabelle CHAUVEL (CFDT)	Adultes & Handicap	
Représentant Syndical au CSE		Jimmy CORNUEZ (CFDT)	Adultes et Handicap	

Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

Permanences :
2, rue Pierre Simonet
88000 ÉPINAL
• Mercredi de 9h00 à 11h30
• Jeudi de 9h00 à 12h30
et 13h15 à 16h00
Tél. : 06 47 92 33 53
Mail : cse@avsea88.com

- Chèques cadeaux de fin d'année
- Participation financière aux activités sportives et culturelles
- Acquisition de chèques vacances,
- Chèques cadeaux pour événement familial (mariage, naissance, adoption, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par MEYCLUB via le site internet du CSE
- Vente de billetterie
- Chèques culture



LA MISE EN MOUVEMENT D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE NOTRE ASSOCIATION
JUSQU'EN 2028 :

- **PROMOUVOIR UN BÉNÉVOLAT ENGAGÉ
ET RÉPUBLICAIN**
- **CONSOLIDER LE SOCLE COMMUN DES
MODALITÉS D'INTERVENTION**
- **MOBILISER LES RESSOURCES ET
LES CAPACITÉS D'INNOVATION**
- **DÉCLINAISON EN OBJECTIFS
ET ACTIONS PAR DISPOSITIF**

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS



DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Le référent administrateur est prévu par les statuts de l'AVSEA (article 15 des statuts), son rôle est précisé par le règlement intérieur des statuts (titre 5 du règlement intérieur).

Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'Association ou un membre du Conseil d'Administration coopté.

Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le Bureau de l'Association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'Association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'Association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'Association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bienveillance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'Association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'Association.

Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'Association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de rencontre maximum à programmer.
- La demande de rencontre peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS
#COUP'S DE POUCE
PAR SABINE, ÉLISE ET AURORE,
BÉNÉVOLES COUP'S DE POUCE, JEUNE BÉNÉVOLE
ET NOUVELLE RETRAITÉE HEUREUSE



ET SI NOUS DONNIONS UN PETIT "COUP'S DE POUCE"

Élise, 23 ans et étudiante en master à Nancy, Aurore, 28 ans et attachée de presse, ainsi que Sabine, 67 ans, ancien pharmacien sont les nouvelles recrues du comité local Romarimontain « Coup's de pouce ». Elles témoignent ci-dessous de tout leur enthousiasme face à la découverte de cette expérience d'accompagnement individuel. Comme une vingtaine d'autres bénévoles, elles accompagnent individuellement des élèves du secteur, en partenariat avec l'Education Nationale.

Qu'est-ce que c'est Coup's de Pouce ?

Il s'agit avant tout de contribuer au développement individuel des élèves qui nous sont confiés. C'est un accompagnement qui va au-delà de l'aide aux devoirs et qui concerne tout un chacun. C'est une découverte de l'autre qui ne mobilisera que quelques heures modulables par semaine (une à trois).



Partager un repas convivial avec la famille d'une élève accompagnée

Qu'est-ce que ça peut vous apporter ?

C'est une expérience humaine, pleine de découvertes, de surprises et d'inattendus, qui va bien au-delà du scolaire. C'est un enrichissement personnel. C'est une aventure qui permet de se reconnecter à la jeunesse actuelle et de prendre conscience de leur réalité et de leurs difficultés.



L'évolution de l'environnement scolaire est même passée par une sonnerie douce et mélodieuse pour signaler la fin des cours

Qu'est-ce qu'on apporte aux enfants ?

Nous devenons une personne de confiance et une oreille attentive. Nous développons un lien basé sur l'écoute pour les encourager à acquérir cette confiance qui peut leur manquer. Nous leur proposons une ouverture sur de nouveaux horizons.



J'ai commencé avec 1h par semaine, j'en suis à 5 et c'est que du bonheur !

Nous trois, nous ne nous connaissions pas, mais nous sommes ensemble autour de ces valeurs de solidarité.

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS
#PORTRAIT D'ADMINISTRATEUR : HERVÉ BOYER
PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS HAYOT

BIENVENUE À HERVÉ BOYER, NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU ASSOCIATIF

Hervé Boyer, retraité depuis trois ans, a rejoint le Conseil d'Administration de l'AVSEA il y a un an. Fort d'une carrière de plus de 40 ans dans le domaine de la psychiatrie à l'hôpital de Ravenel, il a occupé divers postes allant d'infirmier à coordinateur du GCS-GSM 88. Son parcours est marqué par un engagement profond dans le secteur médico-social et une volonté constante de contribuer au bien-être des patients.

Lorsque nous lui avons proposé de se présenter dans les pages de notre magazine, Hervé a accepté avec enthousiasme, souhaitant partager son expérience et ses motivations à rejoindre l'AVSEA. À travers cet entretien, il nous livre un témoignage sincère, mettant en lumière l'importance du bénévolat et de l'engagement social.

“

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Hervé Boyer : je suis un jeune retraité depuis trois ans. J'ai fait toute ma carrière à l'hôpital de Ravenel, en psychiatrie. J'ai commencé comme infirmier à Neufchâteau, où j'ai aidé à créer l'hôpital de jour. Ensuite, je suis devenu psychothérapeute en centre médico-psychologique, puis j'ai passé le concours de l'école des cadres. J'ai occupé divers postes, notamment celui de cadre en psychiatrie des personnes âgées à Épinal. À la fin de ma carrière, j'étais responsable des relations et du respect des droits des patients, tout en coordonnant le GCS-GSM 88.

Vous êtes retraité depuis trois ans. Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre l'AVSEA ?

H.B. : J'ai rejoint l'AVSEA sur proposition de Jean-Marie Del Genini. Je cherchais un équilibre entre mon besoin de solitude et mon désir de rester actif sans tomber dans une vie monacale. Avec 40 ans d'expérience dans le médical, j'ai une fibre naturelle pour l'engagement social.

Et puis, à part l'écriture, je ne sais rien faire de mes dix doigts (*rires*) ! Donc tout ce qui est bricolage, jardinage, ce n'est pas pour moi. Mais l'AVSEA, c'est différent et puis ce n'est pas une association de loisir ! Je voulais participer à des choses qui m'intéressent vraiment. Et je me reconnais dans cette forme d'engagement social.

Comment voyez-vous le rôle du bénévolat au sein de l'AVSEA ?

H.B. : Le bénévolat, c'est faire quelque chose sans y être obligé. Ça mobilise d'autres énergies. C'est une opportunité de s'engager de manière utile et socialement significative. Je pense qu'il faut mettre en avant l'utilité sociale du bénévolat. Beaucoup de gens ignorent qu'ils peuvent s'engager bénévolement auprès de structures comme l'AVSEA.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à ceux qui hésitent à s'engager ?

H.B. : Il faut s'engager de manière réaliste, en prenant des responsabilités que l'on est sûr de pouvoir tenir. Le bénévolat permet de faire quelque chose par envie, sans contrainte. C'est une expérience enrichissante, tant sur le plan humain que personnel. Il est important de trouver un équilibre et de ne pas s'éparpiller.

Merci, Hervé, pour ce partage d'expérience !



LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

ET LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS OBJECTIFS ET ACTIONS

LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT #DISPOSITIF CEDRE

YOUCEF EL BOUJOUFI, CHEF DE SERVICE, L'ÉQUIPE DU GROUPE ADOS ET SARAH LEFÈVRE

ENTRE SOLIDARITÉ ET DÉCOUVERTE : UN **SÉJOUR MARQUANT** AU **SÉNÉGAL** POUR DES **JEUNES ENGAGÉS**

Dans le cadre de la construction d'un centre social à Saint-Louis (Sénégal) avec l'association Bonheur d'enfants d'Afrique, 9 jeunes de la MECS de Remoncourt et 7 du centre social La Toupie, accompagnés par 5 professionnels, se sont envolés au pays de la Teranga, le vendredi 4 avril 2025.

Le groupe s'est affairé durant 15 jours à poursuivre la construction d'un centre social qui avait débuté en 2019 puis stoppé suite à la période Covid.

Fort de leurs expériences et de leurs motivations, les jeunes ont poursuivi ce projet : préparation du ciment, pose du carrelage au rez-de-chaussée du bâtiment, nettoyage de la cour, réalisation d'un escalier et isolation d'un toit. Certains jeunes ont également nettoyé les lieux d'accueils des gamins des rues. Des goûters et des jeux sportifs ont également été organisés avec eux.

Durant ce séjour solidaire, des visites culturelles ont également été organisées avec notamment la visite du parc National des oiseaux du Djoudj, paradis des oiseaux migrateurs à la frontière de la Mauritanie et la découverte de l'île de Gorée, plus grand centre de commerce d'esclavage de la côte africaine jusqu'au 19^e siècle.

Le groupe a également pu visiter deux écoles élémentaires où il a été accueilli de façon extraordinaire, tant par les enseignants que par les élèves dans les classes. Cela à donner un bel échange autour des pratiques, des valeurs et de la différence culturelle. Afin de financer ce projet, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat (JSI/VVSI), de la Région Grand Est, de la CAF, etc. Le Dispositif Cèdre a également sollicité certains prestataires : Sam Informatique et In-Fine Aménagement.

Les jeunes ont également participé activement à une dizaine d'actions d'autofinancement : prestations Foodtruck dans les différents marchés de Noël vosgiens, ventes de crêpes et de gaufres, soirée Flammenküche, concerts, repas à thème, etc.

Les enjeux principaux de ce projet pour les personnes accompagnées étaient de créer une cohésion de groupe, s'investir dans un projet ambitieux, développer et consolider l'estime et le dépassement de soi.

Pari réussi après 2 semaines d'investissement et de dépaysement où le groupe a su surfer sur la vague, sortant de sa zone de confort, allant au contact de l'autre avec une facilité déconcertante. Ce type de projet se poursuivra en août 2026 avec un voyage solidaire au Bénin organisé par le groupe hébergement d'Epinal, en partenariat avec l'ONG belge Carrefour Jeunesse Afrique. Au programme, une expérience interculturelle unique avec la construction d'un atelier de formation pour les Béninois en décrochage scolaire, tout en découvrant l'histoire et le patrimoine du Bénin.

Afin de permettre à 7 jeunes du Dispositif Cèdre de vivre de nouveau une aventure humaine et culturelle incroyable, l'appel aux dons est plus que jamais d'actualité !



Flashez ce QR code pour contribuer !



Parcours d'enfants et trajectoires de vie

LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
 #DISPOSITIF CEDRE
 PAR ADELINÉ PHILIPPE, CHEFFE DE SERVICE

L'ENGAGEMENT DU DISPOSITIF CÈDRE AU CŒUR DU FIG JUNIOR

Chaque année, le Festival International de Géographie (FIG) de Saint-Dié-des-Vosges est un rendez-vous incontournable pour les passionnés de géographie et les acteurs locaux. En 2024, cet événement s'est déroulé du 4 au 6 octobre à Saint-Dié-des-Vosges et a mis à l'honneur le territoire des Alpes pour sa 35^{ème} édition.



Partenaire de longue date, le Dispositif Cèdre de l'AVSEA, et plus particulièrement le service des Activités de Jour (SAJ), organise chaque année un atelier créatif à destination des enfants au FIG Junior. C'est une initiative s'inscrivant pleinement dans le projet associatif de l'AVSEA : être un partenaire actif du développement local et contribuer à faire vivre le territoire.

Bien plus qu'une manifestation, le FIG valorise les jeunes accompagnés par le Dispositif Cèdre et renforce les liens avec les acteurs locaux. Ainsi, avec une mobilisation de l'ensemble des services, ce sont 14 jeunes, encadrés par une dizaine de professionnels différents durant tout le week end, qui ont à nouveau brillé par leur engagement et leur créativité.

Composante essentielle du projet éducatif du SAJ, les jeunes sont investis en amont du FIG :

"Ils participent à la réflexion concernant les ateliers proposés, et ensuite réalisent la préparation : choix et peinture des tableaux, conception des tampons de pattes d'animaux. Ce temps de préparation est inclus dans leur emploi du temps dès le mois de septembre." indique Cécile GODARD, coordinatrice du SAJ.

Pour la décoration de l'entrée du chapiteau du salon du livre, Clara a réalisé un tableau représentant des bouquetins. Les adolescents accompagnés par le Dispositif sont évidemment présents tout au long du week-end pour

animer les ateliers à destination des enfants au FIG Junior. Pour Prisca, l'expérience a été tout aussi enrichissante. "C'était la première fois que je faisais ça, mais j'ai bien aimé être avec les enfants et leur montrer comment faire", confie-t-elle.

La participation du Dispositif Cèdre permet également d'entretenir le partenariat existant avec la mairie, la communauté d'agglomération et l'ADFIG (Association pour le Développement du Festival International de Géographie). "Pendant le FIG junior, nous rencontrons d'autres acteurs locaux, ce qui nous permet de développer notre réseau", explique Cécile.

Ces journées sont très riches. Elles mettent en lumière les jeunes et leur permettent de gagner en estime de soi : "Ils adoptent une posture professionnelle avec un langage adapté", souligne la coordinatrice. "Les jeunes et les professionnels se retrouvent ainsi sur un pied d'égalité pour animer les ateliers le temps d'un week-end, ce qui facilite les relations et renforce la cohésion."

Pour l'AVSEA, participer à ce type d'événement est une manière concrète de contribuer au développement local et de valoriser les jeunes accompagnés. C'est une démarche qui s'inscrit pleinement dans son projet associatif et qui témoigne de son engagement et de son dynamisme sur le territoire.



LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

53 : c'est le nombre d'enfants accompagnés par Cèdre qui ont réussi un examen en 2024. Chaque année, ces succès sont mis à l'honneur à l'occasion d'un moment convivial animé par le Dr François CONRAUX, Président de l'AVSEA, en présence des familles et des partenaires. Voici un aperçu des diplômes et certificats obtenus :

- 3 Baccalauréats : 1 général, 1 vente et 1 français ;
- 3 CAP : 1 Vente mention très bien et 2 Cuisine
- 14 Brevets des collèges
- 16 Certificats de formation générale,
- 1 BAFA
- 1 certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS)
- 3 Permis de conduire, 4 codes de la route et 26 attestations de sécurité routière
- 2 sauveteurs secouristes au travail (SST) et 7 certificats « gestes qui sauvent »

Bravo à tous ces diplômés !

LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES
PAR MATTHIEU DIEUDONNÉ, CHEF DE SERVICE

UN VENT DE **FRAÎCHEUR** AVEC LE **SPORT BIEN-ÊTRE**

Dans un monde où le bien-être physique et mental est devenu une priorité, la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes des Vosges a choisi de s'engager à la promotion de la santé à travers le sport. En effet, nous croyons fermement que le sport est un vecteur essentiel de bien-être et d'épanouissement personnel.



Depuis quelques mois, l'arrivée de Yohann Ringenbach, éducateur spécialisé et récemment, éducateur sportif diplômé (BPJEPS), a insufflé une nouvelle dynamique au sein de notre structure par la possibilité d'ajouter la mise en mouvement aux outils proposés. Sa passion pour le sport et son expertise en matière d'accompagnement des jeunes ont permis de développer des ateliers collectifs axés sur la thématique de la « mise en mouvement ».

Le 23 octobre 2024, nous avons proposé un atelier intitulé "Dépassement de soi" à Remiremont. Cet événement a rassemblé une douzaine de jeunes, accompagnés de 3 professionnels. Au programme : un parcours sportif stimulant, une présentation de la Maison des Ados, et des moments de cohésion animés par Yohann et ses collègues : Camille Beugnot, éducatrice spécialisée et Ophélie Cottier, psychologue. Les participants ont pu découvrir l'importance de l'effort physique, mais aussi les bienfaits de l'activité en équipe. Ce fut un moment riche tant sur le plan de l'engagement des jeunes, l'entraide qui s'est développée, que sur celui de l'ambiance conviviale qui a régné tout au long de l'après-midi.

L'intérêt de ce type d'ateliers autour du mouvement nous a paru pertinent tant par les retours faits par les participants que par les observations des professionnels présents. Pour 2025, nous avons donc décidé de poursuivre sur cette lancée en proposant cette thématique pour les ateliers collectifs annuels en partenariat avec les centres sociaux d'Épinal, de Remiremont et de Rambervillers. Le cycle se décline en quatre séances, à raison d'une fois par mois dont deux animées par une professionnelle de danse

thérapie et deux autres par un binôme éducateur-psychologue de la MDAJA. Ce modèle est décliné sur les trois sites.

En proposant ces espaces de partage, de mise en mouvement, de rencontre, nous souhaitons leur offrir des outils pour mieux gérer leur stress, renforcer leur confiance en eux et développer leur créativité. Le sport, dans son volet « bien-être » ne se limite pas à l'effort physique ; il englobe également la dimension psychologique, essentielle pour un épanouissement complet.

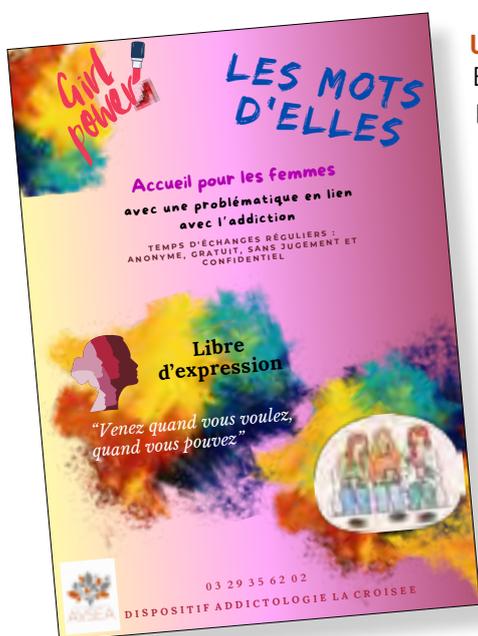
Nous sommes convaincus que ces initiatives pourront contribuer à créer un environnement positif et stimulant pour les jeunes, leur permettant de s'épanouir et de se sentir bien dans leur corps et leur esprit. Par ce biais, la MDAJA des Vosges entend bien faire la promotion du bien-être auprès des jeunes, en leur offrant des espaces d'expression et de développement personnel.

En conclusion, grâce à l'engagement de notre équipe, nous sommes impatients de pouvoir continuer à animer ces ateliers collectifs et d'accompagner les jeunes sur ces moments de partage. Par l'appui de nos financeurs, nous pourrions développer ces ateliers sur d'autres secteurs vosgiens. Ensemble, continuons à encourager nos jeunes à se mettre en mouvement, à dépasser leurs limites et à prendre soin d'eux-mêmes.

**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE
PAR SANDRA L'HOTE, DIRECTRICE**

UN PROJET INNOVANT POUR LES FEMMES ADDICTES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Le CSAPA La Croisée, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a lancé une expérimentation visant à améliorer l'accès aux soins et aux droits des femmes en situation de d'addiction et de précarité. Ce projet, initié en 2024, répond à un constat préoccupant : les femmes représentent une minorité des personnes accueillies dans les structures d'addictologie, souvent en raison de barrières sociales, culturelles et logistiques.



Un constat préoccupant

En 2023, seulement 24 % des personnes accueillies au CSAPA étaient des femmes, contre 76 % d'hommes. Ce déséquilibre est encore plus marqué au CAARUD, où les femmes ne représentent que 18 % des personnes accompagnées. Ces chiffres révèlent une réalité complexe : les femmes en situation d'addiction cumulent souvent des difficultés multiples. Comme le décrit l'article dans les Inrocks du 25 juin 2015 « Une femme qui présente des conduites addictives est souvent plus stigmatisée qu'un homme, parce que la consommation

de substances va à l'encontre des attentes sociétales associées aux femmes ».

Un projet adapté aux besoins des femmes

Pour répondre à ces défis, le Dispositif Addictologie La Croisée a mis en place des accueils mensuels dédiés aux femmes, organisés sur différents secteurs (Épinal, Saint-Dié, Remiremont). Ces temps d'échange, animés par des professionnelles, offrent un espace de parole anonyme, gratuit et confidentiel. Ils abordent des thématiques variées, allant de la relaxation à l'accès aux soins, en passant par la santé et la parentalité. L'objectif est de créer un climat de confiance et de recenser les besoins spécifiques des participantes.

La venue d'une sexologue : un soutien précieux

Parmi les interventions proposées, la venue d'une sexologue, Mme GOURIER, a marqué les esprits. La sexualité reste un sujet tabou, et les femmes en situation d'addiction peuvent rencontrer des

difficultés à aborder ce thème. Mme GOURIER a su créer un espace sécurisé où les participantes ont pu poser des questions précises et exprimer leurs préoccupations.

Témoignages des usagers et des professionnelles

Les retours des participantes et des professionnelles sont unanimes : l'intervention de Mme GOURIER a été bénéfique. Catherine*, une participante, partage : *"Ça m'a plu, je me suis sentie à l'aise. On a pu parler de sexe, mais aussi d'amour et de rapports humains en général. Je trouve que c'est un sujet important et trop peu enseigné. Je pense que ça ne devrait pas être un tabou."* Elise*, une autre participante, ajoute : *"J'en suis très satisfaite. C'est difficile de trouver un lieu où en parler librement. C'est un sujet qu'on n'aurait pas pu aborder en présence d'hommes."*

Les professionnelles soulignent également l'importance de ce type d'intervention pour aider les femmes à prendre conscience de leurs besoins et à les affirmer. Catherine et Elise soulignent l'importance de ce groupe pour se sentir moins seules et partager leurs expériences dans un cadre bienveillant.

Le projet mené par La Croisée en direction des femmes en situation d'addiction et de précarité est une initiative prometteuse. En offrant un espace de parole et de soutien adapté, il contribue à réduire les inégalités d'accès aux soins et à améliorer la qualité de vie des participantes. La venue de professionnels comme Mme GOURIER enrichit cette démarche et ouvre la voie à de nouvelles collaborations pour un accompagnement global et individualisé.

**Pour préserver l'anonymat des personnes accompagnées, les prénoms ont été modifiés (NDLR)*

**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE
PAR LAURENCE SCHEIBEL ET ALEXIA TOTT, RESPECTIVEMENT CHEFS DE SERVICE SDPF ET SMPM**

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES À LA VIE DU DAPJ : DES IDÉES PLEIN LA TÊTE !

La démarche de participation des personnes accompagnées à la vie de notre dispositif a débuté en parallèle dans deux chantiers récents : la révision de nos projets de service d'une part et la préparation de notre évaluation de nos services à l'aune du référentiel de la Haute Autorité de la Santé d'autre part. Il en est ressorti un bouillonnement d'idées qui verront le jour progressivement dès cette année.

C'est sur le service délégués aux prestations familiales que la tradition en la matière est la plus ancienne avec la préexistence de nos actions collectives destinées aux familles depuis 2015. Une nouvelle formule est en cours de préparation pour ce printemps. Basées sur la bientraitance et l'éthique, ces actions viendront questionner les familles sur leur perception de nos interventions à leur domicile. Cela passera par des cas pratiques et des mises en situation ayant pour but de susciter leur réflexion et d'ouvrir le dialogue.

Côté service des mandataires à la protection des majeurs, nous organiserons une journée portes ouvertes sur notre site d'Epinal le vendredi 3 octobre 2025 à l'intention des majeurs protégés que nous accompagnons. Elle leur permettra de découvrir le fonctionnement du DAPJ, de visiter nos locaux et de poser des questions en toute transparence. Un questionnaire leur sera également distribué pour recueillir leur avis, leurs attentes et leurs ressentis sur l'accompagnement qu'ils reçoivent, nous permettant ainsi d'ajuster nos pratiques en fonction de leurs retours.

En parallèle, nous souhaitons mettre en place un accompagnement dédié aux personnes isolées socialement. Dans une démarche solidaire et de pair-aidance, nous proposerons aux majeurs protégés les plus à l'aise dans leur quotidien de s'engager bénévolement pour soutenir ceux qui sont plus isolés ou en difficulté. Ces moments de partage seront une occasion pour les bénévoles de contribuer à la vie du service en accompagnant d'autres personnes accompagnées dans un cadre d'entraide bienveillante. De plus, cela renforcera le lien social et la solidarité entre les personnes, tout en permettant de développer des compétences relationnelles pour ceux qui s'impliqueront dans ces actions.

Pour les deux services, deux autres innovations sont d'ores et déjà actées à partir de 2025 :

- **une enquête annuelle de satisfaction** est intégrée au projet personnalisé de chacune des personnes accompagnées par le DAPJ et lui offre à minima une fois par an de s'exprimer sur son avis et ses attentes vis-à-vis du service.
- **Les personnes accompagnées intéressées seront invitées à notre comité opérationnel et stratégique**, organe décisionnel et participatif du dispositif. Nous considérons que l'inclusion des usagers dans les instances de décision est primordiale pour une prise en charge de qualité. C'est pourquoi, les personnes accompagnées sont invitées à rejoindre une à deux fois par an ce comité. Leur présence dans cette instance est essentielle pour que l'accompagnement reste centré sur leurs besoins réels et leur permettre de devenir acteurs de leur parcours. Ce processus vise à renforcer leur autonomie, leur implication et à garantir que le service reste adapté à leurs attentes.



**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP
PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS HAYOT**

UN SALON DE JARDIN OFFERT AUX EPILOBES !

Grâce à la solidarité des amis de Marcel ! Le 27 avril dernier, l'association les Amis de Marcel offrait à l'IME Jean Poirot un salon de jardin pour le site des Epilobes. A l'instar de l'établissement géré par le Dispositif Enfance et Handicap de l'AVSEA, huit associations vosgiennes ont bénéficié cette année de la générosité de donateurs.

Emmené par une équipe bénévole volontaire et dynamique, l'association Les Amis de Marcel organise depuis sa création en 2023 des événements ludo-solidaires sur le territoire vosgien. Nicolas Bertrand son président actuel est loin d'en être à son coup d'essai dans le monde associatif et solidaire. Ce presque quinquagénaire en a poussé la porte par la pratique du vélo. A 15 ans seulement, il est le plus jeune organisateur d'un événement en soutien du Téléthon. Sportif ambitieux, il organise ensuite un tour des Vosges à vélo, toujours au bénéfice du Téléthon. Cette envie de mêler ses passions au caritatif ne le quittera plus.

C'est ainsi qu'il crée en 2010 Les Amis de l'Espoir : vosgien de naissance et de cœur, il souhaite s'investir localement et organise avec des dizaines d'autres bénévoles des activités en direction des enfants pour financer des établissements médico-sociaux locaux. Cette association deviendra les Amis de Marcel, Marcel étant l'ours en peluche mascotte du collectif. Ce sont les membres de l'association qui choisissent les structures bénéficiant des fonds collectés. Après un vote de l'Assemblée générale, l'association sollicite directement les structures choisies pour faire cadeau d'investissements dont ils auraient besoin.

Parmi eux, Nicolas GUILLEMINOT, éducateur sportif aux Epilobes témoigne :

« Etant sportif et faisant des trails, en 2024, j'ai soumis l'idée de mettre mes participations aux courses au services de l'association. Au départ, le but était de me faire offrir les dossards et de reverser les montants de ceux-ci à l'association. Voulant récolter le maximum de fonds j'ai également cherché des partenaires privés qui redonnent 1 euro du kilomètre de course parcouru à l'association. En 2024, quelques 375 euros ont été récoltés.

En 2025, j'espère faire mieux encore. J'ai déjà participé au Marathon de Paris sous les couleurs de l'Association. Marcel a pu franchir la ligne d'arrivée en 3h10'11 et s'est classé 3558ème sur 54 499 finishers. Pas mal pour un ours en peluche !

J'ai toujours voulu être bénévole dans une association. La création de cette association m'a fait franchir le pas. Je recherchais une association locale dont les valeurs étaient proches des miennes.

Le défi 50 km, le 20 septembre 2025, démarrera de l'IME Jean Poirot de Fontenoy Le Château. Un partenariat avec l'IME a été mis en place afin d'amener une aide logistique à l'association en vue de la préparation du défi : mise à disposition d'une salle. Et quoi de mieux qu'un établissement médico-social comme point de départ ! »



LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ

L'ESAT AVSEA ET LES ENTREPRISES DU MILIEU ORDINAIRE : UN PARTENARIAT ESSENTIEL POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

L'ESAT AVSEA propose un travail adapté aux capacités des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de troubles psychiques ou de handicap visuel. Cet établissement joue un rôle clé en permettant à ces personnes d'accéder progressivement au milieu ordinaire de travail ou à des entreprises adaptées, lorsqu'elles en ont les capacités.

Parmi les différentes modalités de collaboration possibles, la mise à disposition de travailleurs handicapés auprès d'entreprises constitue une passerelle concrète entre le milieu protégé et le milieu ordinaire. Nos travailleurs, accompagnés ou non par un moniteur de l'ESAT, sont intégrés directement sur les sites des entreprises partenaires. Cette pratique offre un cadre rassurant aux travailleurs, qui restent soutenus par l'ESAT tout au long de leur mission.

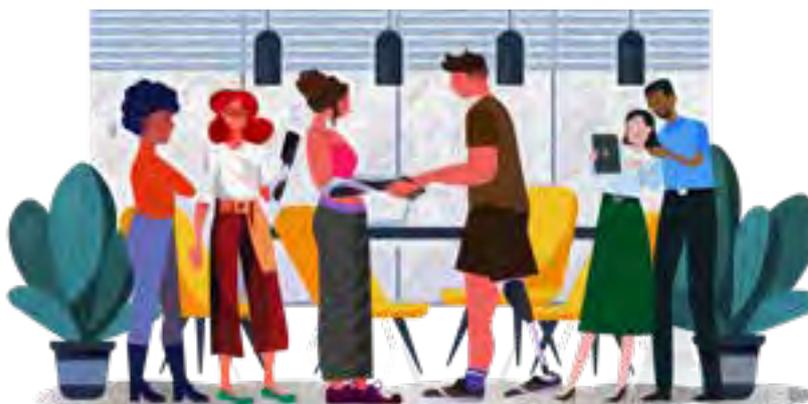
Pour les entreprises accueillantes, les avantages sont nombreux :

- La mise à disposition peut être prise en compte dans le calcul de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).
- Elle favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Notre partenariat avec l'entreprise DE BUYER illustre parfaitement cette dynamique. Ensemble, nous avons sensibilisé leurs équipes aux enjeux du handicap et travaillé à la création d'un environnement de travail inclusif et adapté. Les aménagements réalisés ont permis de valoriser l'estime de soi et les compétences des travailleurs, tout en luttant contre les préjugés liés au handicap psychique et visuel.

Chaque travailleur s'est senti valorisé et respecté dans son intégrité, ce qui a favorisé une montée en compétences rapide et une meilleure reconnaissance de leurs capacités. DE BUYER nous a d'ailleurs remerciés pour avoir enrichi leur culture d'entreprise grâce à cette collaboration.

L'égalité des chances, en mariant différents publics, a permis d'offrir à chacun des opportunités équitables pour accéder à un emploi, notamment grâce à la cohésion de groupe.



TÉMOIGNAGES DES TRAVAILLEURS :

Isabelle P. : « Grâce à l'aide de mes camarades, j'ai pu participer à un travail détaché en entreprise ordinaire, une première pour moi. Je me suis sentie épanouie et fière d'avoir pu accomplir les mêmes tâches que mes collègues. »

Brian S. : « J'ai adoré montrer comment je comprends et maîtrise le travail. Je vois avec mes mains, donc je suis heureux de pouvoir travailler avec elles et de suivre un rythme plus rapide qu'à l'ESAT. »

Christian R. : « J'ai aimé participer au conditionnement de gourdes car l'ambiance est super dans cette entreprise. On s'aide tous, j'aime travailler tous ensemble avec le moniteur. »

Cyrille M. : « La cantine dans un magnifique restaurant est un accélérateur de performance au travail et dans la bonne relation entre collègues. »

Malika M. : « J'adore aller chez DE BUYER. À chaque fois, les chefs sont super, ils nous accueillent et nous encouragent toute la journée. J'ai même eu droit à la médaille d'honneur de la spécialiste des attaches bouchons. L'ambiance de travail est géniale, je retrouve le sourire de me sentir tellement utile tous ensemble. »

LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

DÉCROCHER DES SOURIRES ET DES ÉTOILES DANS LES YEUX

Fin 2023, les résidents de la Résidence Accueil de Saint Dié ont profité d'une réunion pour proposer de partir en vacances. Du 2 au 4 décembre dernier, 10 d'entre eux partaient à Center Parc. Ce voyage, inédit pour beaucoup, a marqué un moment joyeux et enrichissant dans leur parcours.



Pour nombre de résidents, partir en vacances était une première. Ce projet a permis de démontrer qu'il est possible de s'offrir des vacances avec un budget raisonnable, tout en travaillant sur l'autonomie, les peurs, le bien-être et bien plus encore : créer des envies, des liens, se projeter dans la concrétisation d'un rêve, se faire plaisir ! Un groupe de travail, composé de résidents motivés, a proposé plusieurs destinations : voyage à l'étranger, mer, montagne, Alsace... Face aux contraintes budgétaires et géographiques, Center Parcs a été retenu à l'unanimité.

Dix résidents sur seize ont participé, accompagnés de deux professionnelles. Le coût du séjour, 150 euros par personne, a été financé par les résidents eux-mêmes, qui ont économisé pendant quatre mois. Tous les inscrits sont allés au bout de la démarche et respecté leur engagement.

Cinq cottages ont été loués, avec des chambres individuelles, et un cottage aménagé pour les repas communs. Le séjour a débuté par un dîner dans un restaurant avec buffet à volonté et s'est conclu par un repas dans un fast-food.

Les témoignages des résidents reflètent l'enthousiasme et la joie ressentis :

Marie Pierre « *c'était splendide, c'était de vraies vacances mais un peu courtes, il y avait longtemps que j'attendais cela, cela m'a permis d'être détendue, on a bien profité de l'eau, du SPA, et profiter de tout le séjour. J'étais loin de m'imaginer que ce séjour serait aussi génial* »

Alban « *ça m'a apporté du bien-être, ce serait à refaire, je le ferais sans aucune hésitation, moi je n'aime pas trop l'eau, car je ne suis pas trop à l'aise, mais j'ai dépassé mes peurs* »

Julien « *j'ai bien aimé le SPA et les restaurants, j'ai bien aimé les soins du visage, et en plus la chambre était très confortable. Il y avait une bonne ambiance, c'était vraiment génial* »

Jimmy « *c'était pas mal, les chambres étaient confortables, de vrais palaces, j'étais vraiment surpris qu'il y eût une belle cheminée, je me suis senti vraiment heureux* »

René « *C'était vraiment de supers moments, ou nous avons partagé des repas et tout le monde cuisinait ensemble, et nous avons eu la surprise de madame DUCRET avec qui nous avons partagé un repas raclette. Dommage ce séjour était un peu trop court* »

LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE
PROPOS RECUEILLIS PAR CYRIL COURTIOL, CADRE COORDINATEUR

UN EMPLOYEUR INVESTI DANS L'INCLUSION

Une volonté d'employeur d'accueillir des Personnes en Situation de Handicap (PESDH), ça existe. La preuve avec Mme Joëlle PETITJEAN-MATHIS, gérante du Super U La Bresse, qui a embauché Christopher D., suivi par Cécile COLIN, coordinatrice de la plateforme Emploi Accompagné.

Quelle est votre politique d'embauche de personnes en situations de handicap au sein de vos entreprises ?

Dès que j'ouvre un poste, je sollicite Cap Emploi pour obtenir également des candidatures. Je ne fais pas de différence dans l'accueil des candidatures et j'étudie chacune, qu'elle provienne d'une personne en situation de handicap ou non. Je suis également très impliquée dans l'apprentissage. J'ouvre les portes à tous les profils. 4 de nos 38 salariés sont en situation de handicap sur le SUPER U, et 1 personne sur 3 sur notre autre enseigne WELDOM.

Comment s'est déroulée l'embauche de Christopher, qu'est-ce qui vous a mis en confiance ?

Nous avons connu Christopher au travers d'un stage d'immersion mis en place par l'IME de St Amé. Nous avons repéré lors de ce stage un fort potentiel. Il y avait certes de grandes difficultés, mais une réelle envie d'apprendre, de progresser. Il avait envie de bien faire, de montrer le meilleur de lui-même, toute l'équipe l'avait ressenti. Nous avons décidé de lui donner sa chance.

A quel moment la plateforme Emploi Accompagné est arrivée dans le projet ? Quelle est la plus-value pour vous ?

Emploi Accompagné est intervenu dès les dernières semaines à l'IME avant d'envisager l'embauche. Cela a permis d'assurer le suivi du projet, sans rupture de parcours, avec une transition souple pour Christopher. En effet, il se retrouve en totale autonomie au sortir de l'IME, mais étayé par un SAVS, une curatelle, et Emploi Accompagné. Cela nous rassure de savoir que le salarié est accompagné pour les différentes problématiques qu'il peut rencontrer et ainsi lui permettre de vivre sereinement son emploi. Cécile COLIN a pu continuer avec Christopher, l'aménagement des outils déjà travaillés avec l'IME. Cela a permis de préciser le cadre, de ritualiser les tâches, avec des contacts et visites sur site régulières.

Comment impliquez-vous votre équipe de professionnels dans l'accueil de la diversité ?

Je prépare mon équipe en amont, je les intègre dans le projet. Les périodes d'immersion sont très importantes, elles permettent aux professionnels d'appréhender les éventuelles difficultés de la personne avant son embauche. Je présente cela comme un défi relevable, pour toute l'équipe, que les personnes soient en situation de handicap ou non.

Je fonctionne en challenges, je donne des missions spécifiques, à la hauteur de leur capacité, avec une responsabilisation. Je vais chercher les compétences avec des défis qui montent d'un petit cran à chaque fois. Notre adaptation permet à Christopher d'être confiant pour s'adapter lui-même, il trouve des outils, et il n'hésite pas à se tourner vers ses collègues pour demander de l'aide.

Que peut-on faire de plus ? Quel message auriez-vous pour les entreprises réticentes à l'embauche de personne en situation de handicap ?

Certes, cela demande de l'investissement et du temps, mais l'inclusion est possible. La personne en situation de handicap a une telle envie de s'impliquer et d'apprendre qui nous incite à les accompagner pour aller plus loin. Il faut être à l'écoute des personnes en situation de handicap et savoir les responsabiliser dans le respect de leur capacité.





LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSE

- **CONSOLIDER LE SOCLE COMMUN
DES MODALITÉS D'INTERVENTION**
- **MOBILISER LES RESSOURCES ET
LEURS CAPACITÉS D'INNOVATION**

**LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER
NOS CAPACITÉS DE RÉPONSES
#DISPOSITIF CÈDRE**

**PAR ISABELLE BALKENWITCH, KARINE BONGIOVANNI, MÉGANE GROS,
CÉCILE GODARD ET SARAH LEFÈVRE**

ACCOMPAGNER **LES ENFANTS** DOUBLEMENT **VULNÉRABLES** : L'ENGAGEMENT DU **DISPOSITIF CÈDRE**

Les enfants "doublement vulnérables", à la fois en situation de handicap et accompagnés au titre d'une mesure de protection de l'enfance, "représentent près d'un quart des enfants accompagnés" dans les deux secteurs selon une estimation de la CNAPE et l'Unapei de juin 2024. À travers le témoignage de professionnels, voyons quel accompagnement propose le Dispositif Cèdre pour répondre aux besoins multiples de ce public et quelles compétences sont mobilisées.

Groupe enfants – Territoire Ouest

Actuellement 3 enfants du groupe enfants relèvent de cette double vulnérabilité : un pris en charge en IME, un en DITEP et un avec notification DITEP en attente de place.

Pour autant, les équipes, tous services confondus, constatent une augmentation d'accueil d'enfants et adolescents en difficultés que ce soit dans leurs relations sociales ou dans leur intégration scolaire sans pour autant que la double vulnérabilité soit officialisée par une notification. S'agissant de la scolarité, les professionnels œuvrent pour défendre l'inclusion, inviter les établissements scolaires à réfléchir à des adaptations et mettre en œuvre des réunions nécessaires à l'aménagement des emplois du temps.

Par ailleurs, obtenir une notification ne garantit pas une place en institution que ce soit en DITEP, en IME, IFPRO..., les délais sont importants. En cas d'avis favorable, le Dispositif Cèdre est en lien étroit avec les établissements du territoire afin de suivre l'avancée d'une future admission, et rappeler les besoins de l'enfant en termes de prises en charge. Une fois l'accompagnement effectif, l'éducateur référent est en lien régulier avec l'établissement médico-social afin de coconstruire le projet d'accompagnement et coordonner les actions de chacun.

Les professionnels portent une attention particulière à l'intégration des personnes accompagnées en milieu ordinaire (inscription en club sportif, colonie avec un accompagnement dédié, camp...).

Sur le groupe enfants, deux projets permettent d'ouvrir à la différence et de rompre l'isolement : un partage d'expérience avec un travailleur ESAT et

un repas avec activités partagées intergénérationnelles avec l'EHPAD de Mattaincourt.

Ces actions permettent une prise de conscience de réalités vécues par d'autres, en développant des valeurs de solidarité et d'entraide. Ce projet amène à un changement de regard sur les MECS et les enfants qui y sont accueillis, favorisant ainsi l'interconnaissance et la valorisation de chacun.

Les formations proposées au Dispositif Cèdre et notamment la pédagogie du lien développemental (PLD) sont également des actions et accompagnements qui concourent à augmenter notre capacité de réponses dans la prise en charge des enfants polytraumatisés et à double vulnérabilité.

Lieu de vie – Territoire Est

Depuis avril 2024, le Dispositif Cèdre dispose d'un Lieu de Vie et D'Accueil suite à la décision de fermeture administrative de deux lieux de vie de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) dans le secteur de Vittel.

Un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) est une petite structure sociale ou médico-sociale assurant un accueil et un accompagnement personnalisé en petit effectif, d'enfants, d'adolescents et d'adultes, en situation familiale, sociale ou psychologique problématique.

La particularité de ce lieu de vie ouvert par le Dispositif Cèdre de l'AVSEA est d'accueillir exclusivement des enfants à double vulnérabilité, en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance. Cette particularité implique un accompagnement quotidien renforcé. Le projet s'est mis en place avec l'appui de nos collègues du Dispositif Enfance



et Handicap, en particulier son Directeur, Kévin COLIN, et Joséphine TRIBOULOT, Psychologue à l'UEMA de Saint-Dié-des-Vosges.

Madame TRIBOULOT accompagne l'équipe avec des temps théoriques sur les troubles du neurodéveloppement (plus précisément sur le TDAH et TSA) et sur l'analyse appliquée du comportement. Des séances de médiation animale avec les poneys et chevaux sont mises en place chaque semaine par une professionnelle, Cyrielle DERCHE, sur le site des Trois Scieries.

Grâce à un travail mené conjointement avec nos partenaires et une équipe investie, nous observons une réelle dynamique positive au travers l'évolution des enfants, mettant en lumière toute la pertinence de l'ouverture de cette structure et des choix inhérents à son bon fonctionnement.

A ce jour, après aménagement des locaux, 5 jeunes sont accueillis.

Service d'Activités de Jour – Territoire Est

Actuellement, le SAJ fait face à une augmentation des demandes pour des jeunes relevant à la fois de la Protection de l'Enfance et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Faute de place dans des établissements spécialisés, l'équipe adapte au mieux son accompagnement pour répondre à leurs difficultés de concentration et de compréhension : aménagement des emplois du temps, des contenus des ateliers et de la classe.

Malgré tous les efforts mis en place par les professionnels, leur prise en charge reste parfois difficile tant au niveau de l'organisation que dans leur relation à l'autre. La mixité du

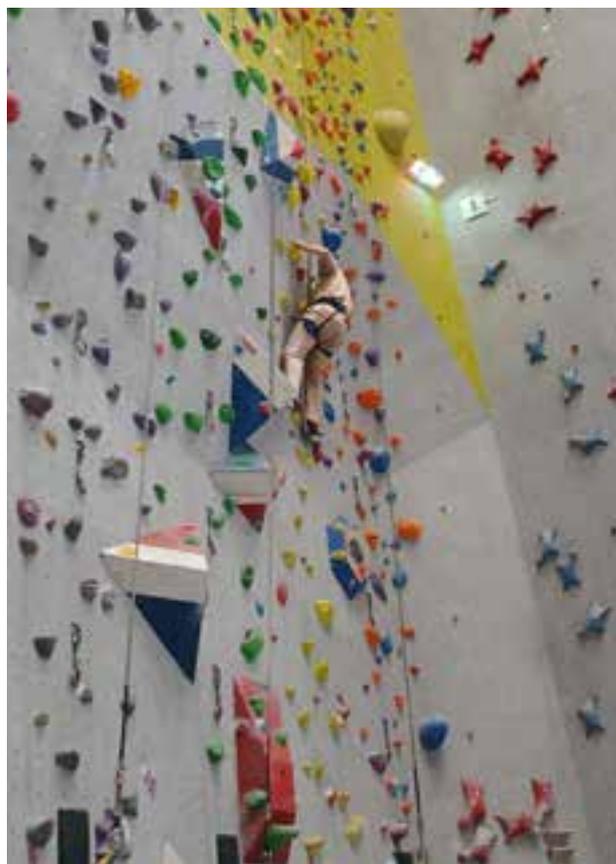
public accueilli, bien que bénéfique sous bien des égards, les renvoie à leur différence et au fait que leurs compétences psychosociales et/ou habilités sociales ne sont pas toujours bien acquises.

Pour les jeunes scolarisés, le travail en partenariat avec l'Education Nationale est primordial pour travailler leur orientation.

Nous collaborons étroitement avec les familles afin de leur proposer la meilleure solution à leur projet de vie.

A ce jour, l'équipe du SAJ multiplie les liens avec les établissements spécialisés (ITEP, IME, ESAT...) pour mettre en place des immersions ou des stages mais les délais peuvent être assez longs.

Au SAJ, tout est mis en place pour que les adolescents à double vulnérabilité s'épanouissent et évoluent favorablement tout en ayant conscience que nous pallions un manque de place. Les professionnels doivent s'adapter mais il est également difficile pour ces jeunes de se conformer à un environnement où leurs besoins ne peuvent être que partiellement comblés.



LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSES #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

FLORENT PREVOST, DIRECTEUR DE DISPOSITIF

LE DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT
DE SON OFFRE AU BÉNÉFICIE DES PERSONNES VULNÉRABLES.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE SAMSAH

Amorcé en 2005, le cadre législatif de la transformation de l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap connaît un coup d'accélérateur depuis 2017. Décliné dans le projet associatif de l'AVSEA, ce processus porte, depuis, la dynamique structurelle et organisationnelle du Dispositif Adultes et Handicap.

Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) déployé depuis décembre 2024 en est une déclinaison. Ce dispositif s'adresse à des adultes en situation de handicap, vivant de manière autonome mais ayant besoin d'accompagnement dans leur vie quotidienne et de soutien pour l'accès et le maintien dans les soins psychiatriques et/ou somatiques.

Cheffe de service, assistante administrative, coordinatrice, intervenante sociale, infirmière, psychologue, ergothérapeute et médecin psychiatre composent une équipe pluridisciplinaire qui accompagne jusqu'à 27 personnes individuellement et collectivement. Comme en témoigne Madame VUILLAUME, cadre coordinatrice et chef du service : « *La particularité du SAMSAH est de dispenser, selon les besoins de chaque personne, un suivi médical et paramédical adapté. La force de notre service réside dans la composition de son équipe qui permet une approche globale des accompagnements.* »

D'une durée variable, l'accompagnement en file active met l'accent sur l'autonomie et l'inclusion sociale. Madame VUILLAUME l'illustre ainsi : « *Nos missions sont variées. Elles contribuent à accompagner les personnes à penser et réaliser leur projet de vie en les accompagnant vers l'autonomie dans différents domaines de la vie quotidienne : logement, démarches administratives, organisation des déplacements et utilisation des transports, loisirs...* »

Le SAMSAH propose également de développer une fonction « Ressource » portant sur les Troubles du Spectre Autistique, le handicap en santé mentale et la déficience de tout type chez les adultes. Une fois opérationnelle, cette fonction offrira un appui aux structures généralistes pour favoriser des parcours sans rupture, adapter l'accompagnement

aux spécificités du handicap et permettre une meilleure connaissance des particularités et besoins des publics.

Cette offre consistera en des échanges concertés sur les situations pour aller vers des solutions éclairées mais aussi un approfondissement des évaluations ainsi que des préconisations en termes d'accompagnement et d'orientation par des personnels à l'écoute et disponibles. Notre expertise dans les TSA et les troubles psychiatrique pourra être sollicitée à tout moment de l'accompagnement des parcours des personnes : de la définition du projet de vie à des temps plus ponctuels ou transitoires.

Ce nouveau service est au cœur du développement territorial du département et augmente les possibilités de réponses pour les personnes accompagnées.

A travers des projets comme le SAMSAH Le Dispositif Adultes et Handicap s'évertue à rassembler les acteurs d'un territoire pour apporter des réponses adaptées et durables.

Le rôle économique d'établissements comme le nôtre est désormais pleinement intégré aux stratégies de développement économique portées par les collectivités. En effet, ils participent au défi sociétal de la pleine inclusion des personnes en situation de handicap.

Il s'agit, par ces actions, de permettre à chaque personne en situation de handicap de pouvoir exercer son droit d'accéder à un travail, à un logement et à une vie sociale durable.

En mobilisant de nouvelles ressources, nous nous engageons pour la non-exclusion afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées, tout

en respectant le principe d'auto-détermination. Ce principe de choix éclairé est partagé par l'équipe pluridisciplinaire, à l'instar de Madame PACAGNINI, intervenante sociale : *« Je fais en sorte de ne pas brusquer et d'éviter que les personnes se sentent obligées à quoi que ce soit et je pense que c'est grâce à cette approche que je réussis à créer un lien de confiance. »* Madame PEREZ, infirmière du service, s'inscrit dans la même dynamique : *« Lorsque je rencontre une personne, j'essaie toujours d'aller à son rythme, de ne pas aller trop vite car cela peut mettre l'accompagnement en échec. »*

Ce faisant, ces nouveaux établissements et services participent au maillage territorial. Ils contribuent au processus de mise en synergie des volontés d'agir des acteurs du département autour de projets concrets et locaux.

En interne, le fait de disposer de nouvelles ressources permet d'envisager des réponses complémentaires au sein du Dispositif et de l'AVSEA. Un travail en équipe que recherchent en premier lieu les professionnels, comme le souligne Madame PEREZ, infirmière : *« Nous avons beaucoup à nous apporter les unes les autres pour améliorer notre pratique. Dans nos métiers il est important de savoir prendre du recul pour écouter les autres et mieux avancer. »*

Des collaborations partenariales renforcées

Florent PREVOST, directeur du Dispositif Adultes et Handicap le présente en ces termes :

« Le projet de création du SAMSAH est le fruit d'un travail partenarial approfondi et au long court qui implique de nombreux acteurs. Je pense notamment, à la délégation vosgienne de l'UNAFAM, le CHS « Ravenel », ces trois partenaires se retrouvant avec la FMS au cœur du Groupement de Coopération Sanitaire. Il s'inscrit dans Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) qui décline à l'échelle départementale, la politique de santé mentale. Je pense aussi aux élus des communes qui portent ces projets au sein de leurs conseils municipaux et des acteurs locaux. Les partenaires institutionnels, donneurs d'ordre et financeurs, sont aussi au premier plan de nos interlocuteurs privilégiés dans ce type de projet. »



L'équipe du SAMSAH

**LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER
NOS CAPACITÉS DE RÉPONSES
#DIRECTION GÉNÉRALE
PAR ANAÏS HAYOT**

DYNAMISME DE LA COMMISSION BÉNÉVOLAT : RÉPONDRE AUX DÉFIS DU RENOUVELLEMENT

L'année 2024 a vu se créer la Commission Bénévolat. Cette initiative, née d'une volonté de renforcer l'engagement bénévole au sein de notre association, s'inscrit dans un contexte national de mutation du modèle de bénévolat. Face aux défis du recrutement de nouveaux bénévoles, la commission fait preuve d'imagination.



Un contexte en évolution

Le bénévolat, pilier de l'identité associative de l'AVSEA, connaît des transformations profondes. L'enquête annuelle « La France Bénévole » révèle une inversion de la pyramide des âges des bénévoles, avec une augmentation des jeunes engagés et une diminution des seniors. Parallèlement, l'engagement devient de plus en plus ponctuel, remplaçant progressivement le bénévolat hebdomadaire traditionnel.

Ces tendances n'épargnent pas l'AVSEA et présentent un défi majeur pour le renouvellement des instances de gouvernance.

Une commission mixte et dynamique

Pour répondre à ces enjeux, la Commission Bénévolat a été constituée avec une approche mixte, réunissant administrateurs, professionnels et bénévoles. Composée de 23 membres, dont 12 bénévoles et 11 professionnels, la commission vise à construire et mettre en œuvre des réponses pour que le bénévolat reste un pilier de notre association.

Lors de sa première réunion le 9 décembre 2024, la commission a défini ses objectifs : valoriser et développer l'engagement bénévole, consolider un cadre associatif désintéressé et démocratique, et maintenir une dynamique interactive entre bénévoles et professionnels



1^{er} objectif : la création d'une feuille de route dédiée au bénévolat

Les deux réunions suivantes ont permis d'identifier les axes de travail de la commission qui doivent se matérialiser en une feuille de route. En voici les premières pistes :

1. Communication et Visibilité : Développer des campagnes de communication pour valoriser les actions bénévoles et attirer de nouveaux membres.

2. Formation et Accueil : Développer des formations d'intégration voire de spécialisation ainsi que des procédures d'accueil pour les nouveaux bénévoles d'action comme de gouvernance.

3. Coordination et Réseau : Créer une banque de bénévoles et utiliser des outils collaboratifs pour mieux coordonner les actions.

4. Soutien Financier : Étudier la prise en charge des frais bénévoles, tels que les frais kilométriques, pour encourager l'engagement.

La Commission Bénévolat de l'AVSEA œuvre pour renforcer l'engagement bénévole et assurer la pérennité de notre association. En 2025, la commission poursuit ses efforts pour attirer de nouveaux bénévoles et répondre aux besoins de l'AVSEA. L'articulation des compétences bénévoles et professionnelles ainsi que le renouvellement des instances de la gouvernance associative restent au cœur de ses priorités.



CARTE D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Des compétences multiples pour soutenir les plus fragiles



Alain VINCIARELLI, Directeur du Dispositif, décoré de la légion d'honneur en octobre 2024



DISPOSITIF CÈDRE

DISPOSITIF CÈDRE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Directrice adjointe : **Karine BONGIOVANNI**
Directeur-riche adjoint-e : **en cours de recrutement**
Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**
Chargée de projet et de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CADRES SOCIO-ÉDUCATIFS

Territoire Ouest : **Isabelle BALKENWITCH, Youcef EL BOUJOUFI**
Territoire Centre : **Sandrine BRESSON, Sabine BELOT, Isabelle VINCENT**
Territoire Est : **Jérôme MOUROT, Adeline PHILIPPE, Mégane GROS**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**
Jean-Marie DEL GENINI – Patrice LHOTE

Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :

- Hébergement Mineurs
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD)
- Service d'Activités de jour (SAJ)
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI)
- Service d'Accompagnement Jeunes Majeurs (SAJM)
- Lieu de Vie et d'Accueil (LVA)
- Structure d'Accueil En Urgence (SAEU)

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune majeur : vie quotidienne, accompagnement psychologique, santé, insertion scolaire et professionnelle, culture, sport, relations familiales, etc.. Le Dispositif Cèdre propose une offre de service diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et adaptée au parcours des jeunes confiés.

Le Dispositif favorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration du projet personnalisé.

FINANCEURS : Conseil Départemental des Vosges
Protection Judiciaire de la Jeunesse

DIRECTION DU DISPOSITIF CÈDRE

38 bis rue André Vitu
88000 Épinal
Tél : 03 29 31 42 41
Mail : cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF CÈDRE

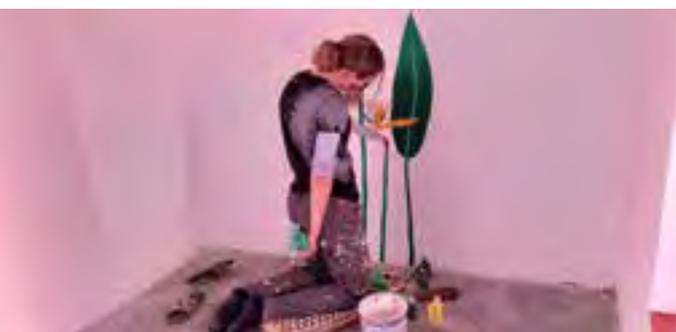
CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**

Cadre socio-éducatif : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Établissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé « Nomade » s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 11 septembre 2019 du Code de la justice pénale des mineurs. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficient d'entretiens psychologiques réguliers.

Le CER Nomade permet de :

- **Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,**
- **Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,**
- **Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.**

**DISPOSITIF CÈDRE
CER NOMADE**
38 bis rue André Vitu
88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Mail : cer@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF MDAJA

MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES



L'ÉQUIPE

Directrice: **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service : **Matthieu DIEUDONNE**
 Administrateurs référents : **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**

MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national. Formée d'une équipe pluridisciplinaire -psychologue et éducateurs spécialisés-, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Épinal, à Remiremont (à côté de la Mission Locale) et à Saint-Dié.

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant, de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne. Vie sexuelle et affective, addictions, conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, situations de conflits ou de deuil...

en somme, tout épisode de vie générant un mal-être peuvent faire l'objet d'un accompagnement.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers de ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

Le Dispositif est ouvert :

À Épinal

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

À Remiremont

- Le mercredi de 10h00 à 18h00
- Le jeudi de 9h30 à 17h00

À Saint-Dié

Permanences en partenariat avec le PAJEP de l'Association SELIA

- Le mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 17h00

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : [maisondesadosdesvosges](#)

FINANCEUR : Agence Régionale de Santé du Grand Est et Direction Territoriale de la Protection Judiciaire



MDAJA

Tél : 03.29.39.51.38

Mail : maisondesados@avsea88.com

Insta : [@maisondesados88](#)
 Facebook : [Maison Des Ados et des Jeunes Adultes des Vosges](#)

Épinal :

16, quai Jules Ferry 88000 Épinal

Remiremont :

impasse des Kyriolés 88200 Remiremont

Saint-Dié :

15, rue du Maréchal Foch (au sein du CCAS)
 88100 Saint-Dié-des-Vosges

DISPOSITIF DAPJ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**
 Cheffe de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**
 Conseillers techniques MJPM : **Alexia TOTT, Julien MARCHAL**
 Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.

LA MISSION :

La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.

Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) ~ Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteur aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La dite protection concerne la personne et ses biens.

Le délégué mandataire peut aussi par nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Cette mesure permet au délégué de gérer les prestations sociales de la personne et vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome.



Tél. 06 02 09 26 44
Mail : pcb@avsea88.com

DAPJ
Antenne d'Épinal

3, allée des Noisetiers
88000 Épinal

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 38 27 39

Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 Saint-Dié

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 55 72 11

Antenne de Mirecourt

1 place de la Gare
88500 Mirecourt

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 27 13 50

Mail : dapj@avsea88.com

Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) ~ Protection de l'enfance.

La loi de 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué afin de répondre aux besoins fondamentaux des enfants (entretien, santé, sécurité, éducation...); l'action éducative mise en place auprès des parents permet de soutenir concrètement l'exercice de leur parentalité et d'agir sur l'amélioration du quotidien des enfants.

Le Point Conseil Budget :

Le PCB permet à toute personne du département d'obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de leur budget en toute confidentialité. Les accompagnements proposés peuvent prendre une forme aussi bien individuelle que collective.

Le service d'accompagnement au logement :

Ce service permet, par le biais de contrats de sous location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger en leur offrant un accompagnement individuel sur mesure. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire vosgien et est favorisé par des partenariats étroits avec les bailleurs publics et privés. Il peut prendre la forme de l'aide à la médiation locative ou de l'intermédiation locative.

Financeurs : CAF, MSA, DDETSPP*,
Conseil Départemental des Vosges

* Voir glossaire p.47



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES
ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur de Dispositif : **Florent PREVOST**
 Directeur de mission Relations et Accompagnement des Usagers : **Alain MATHMANN**
 Directeur de mission Inclusion et Sécurisation professionnelles : **Romain BOUVIER**
 Assistante de Direction : **Hélène THOCKLER**
 Référent Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**
 Technicien Qualité : **Henri POUSSARDIN**

Administrateurs référents : **Président Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

CHEFS DE SERVICES

Foyer la Tuilerie Épinal, Résidence Accueil Saint-Dié, 2 SA : **Lucille DUCRET**
 Foyer la Résidence Mirecourt, Résidence Nausicaa Épinal, SAVS : **Isabelle VUILLAUME**
 Emploi accompagné, GEM : **Cyril COURTIOL**
 ESAT activités extérieures : **Christophe SIMON**
 ESAT sous-traitance industrielle : **Olivier FRANCOIS**
 MADAPH - Cap Emploi : **Frédéric FERRY**

COORDINATION

COORDINATION DE PARCOURS

Territoire Est

Cadre coordinatrice : **Lucille DUCRET**
 Coordinatrice : **Anne-Laure MOURY**

Territoire Centre

Cadre coordinateur : **Cyril COURTIOL**
 Coordinateur : **Salem ZELFA**

Territoire Ouest

Cadre Coordinatrice : **Isabelle VUILLAUME**
 Coordinatrice : **Amandine HEL**

COORDINATION EMPLOI-ACCOMPAGNE 88

Conseillère coordinatrice : **Cécile COLIN**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale, des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. Leur animation transversale par les cadres vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les personnes vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée.

Secteur Travail Protégé :

Est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

Secteur Parcours d'Emploi :

Regroupe :

- L'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges
- La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le Dispositif Alternance et la Ressource Handicap Formation
- Le Service de Solidarité Active - 2SA.
- Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Secteur Habitat et Vie Sociale :

Anime deux Foyers d'hébergement, Résidences Accueil, un SAVS. Il soutient également l'action de l'Association des Gémois Vosgiens qui gère les quatre Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dédiés aux personnes en souffrance psychique ainsi que l'action de l'Association « Rêve Atypique » qui gère le GEM Autisme dédié aux personnes atteintes de troubles autistiques.

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Parc économique du Saut le Cerf
 15-17, rue de la Bazaine
 BP 1026
 88050 ÉPINAL CEDEX 9
 Tél : 03 29 31 00 14

Mail :
 dispositif.adultesethandicap@
 avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88

Emploi Accompagné 88, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises du Dispositif Adultes et Handicap.

LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88 - Tél : 03 29 31 86 13 - Mail : emploiaccompagnevosges@avsea88.com



L'ORGANISME DE PLACEMENT SPÉCIALISÉ (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des de-

mandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail. Depuis l'été 2021, les équipes de Cap Emploi AVSEA travaillent conjointement avec les équipes de France travail dans le cadre d'un rapprochement opérationnel national de leurs offres de services, au sein d'un lieu unique d'accueil et d'accompagnement.

Mail : capemploi@capemploi88.com - Site internet : www.capemploi-88.com

ÉPINAL (Antenne) : 30 rue André Vitu
88000 Épinal - 03 29 36 93 91

Remiremont :

16 rue du 5^e et 15^e BCP - 88200 Remiremont - 03 29 24 81 50

Saint-Dié-des-Vosges : 14 rue des 4 Frères Mougeotte -
88100 Saint-Dié-des-Vosges - 03 29 55 52 89

NEUFCHATEAU : 5 square des Anciens d'Indochine
88300 Neufchateau - 03 29 95 55 47

LA MADAPH

La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées porte deux Dispositifs :

1 - Le Dispositif Alternance et Handicap (DAH) :

Il permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation par le biais de l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

Mail : alternance.handicap.88@avsea88.com

2 - Ressource Handicap Formation (RHF) :

• Ses missions auprès des organismes de formation et CFA :

Développer une accessibilité de la formation pour tous. La Ressource Handicap Formation apporte un appui dans la réflexion et la mise en œuvre d'une politique d'accueil des apprenants en situation de handicap et d'accessibilité généralisée des formations

• **Savoir proposer des parcours adaptés de formation :** La Ressource Handicap Formation soutient le référent handicap dans l'exercice de ses missions. Elle apporte un appui méthodologique à l'expression concertée des besoins des apprenants en situation de handicap pour construire des parcours adaptés de formation

• Développer les connaissances et compétences :

La Ressource Handicap Formation participe à la professionnalisation des référents handicaps, formateurs, responsables d'accueil..., au sein des organismes de formation et des CFA.
Mail : rhf.88@avsea88.com

LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Est Vosgien » un accompagnement social spécifique. Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable. L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisme et leur citoyenneté.

Mail : 2sa@avsea88.com

ÉPINAL

8 allée de l'aubépine
88000 Épinal
Tel : 03 29 31 86 13

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

MISSION GÉNÉRALE :

L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 105 places.
- > En situation de handicap par un TSA : 4 places.

Recrutement départemental et départements limitrophes

- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places – Recrutement régional.

LES ACTIVITÉS :

Sous-traitance industrielle :

Atelier La Bazaine

15-17 rue de la Bazaine – 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage.

Atelier Hellioule

4 impasse Jean Prouvé – Z.I. Hellioule 1
88100 Saint-Dié-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Productions et prestations extérieures :

Espaces verts

15-17 rue de la Bazaine – 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.
- Vente des produits transformés au sein de nos serres, jus de fruits, etc.

Les Serres

In situ CH RAVENEL

Avenue René Porterat 88500 – Mirecourt

- Floriculture.
- Entretien et aménagements d'extérieurs, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

Menuiserie

1 rue du Moulin 88000 – DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

ESAT AVSEA

Parc économique du Saut le Cerf
15-17 rue de la Bazaine - BP1026
88050 Épinal - Cedex 9
Tél : 03 29 31 00 14
Mail : esat@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

LES FOYERS :

MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement personnalisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.

LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

Public accueilli : personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

Conditions d'admission : être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

Capacité : 21 studios et une chambre d'urgence.

Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en coopération avec les Secteurs Travail Protégé, Habitat et Vie Sociale et Parcours d'Emploi.

En partenariat avec CH RAVENEL, l'UNAFAM, les Services des Tutelles, les GEM(s), les associations culturelles et sportives locales...

LA TUILERIE À ÉPINAL

Public accueilli : personnes en situation de handicap visuel.

Conditions d'admission : être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

Capacité : 19 chambres

Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières comme par exemple : l'art thérapie, des sorties diverses, etc.

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Tuilerie travaille en coopération avec les Secteurs Travail Protégé, Habitat et Vie Sociale et Parcours d'Emploi.



LA TUILERIE

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges. En partenariat avec CH RAVENEL, l'UNAFAM, les Services des Tutelles, les GEM(s), les associations culturelles et sportives locales...

LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

MISSIONS :

> **Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.**

> **Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).**

> **Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.**

RÉSIDENCE NAUSICAA À ÉPINAL

Capacité : 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

RÉSIDENCE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

Capacité : 16 studios et une salle collective.

Équipe : 1 intervenante sociale et 1 AES

FINANCEUR : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)



FOYER LA RESIDENCE

7, rue Sainte-Cécile
88500 Mirecourt
Tél. : 03 29 37 20 23
Mail : foyer.laresidence@avsea88.com

FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 31 00 14
Mail : foyer.latuilerie@avsea88.com

RÉSIDENCE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot
88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 31 00 14
Mail : residence.nausicaa@avsea88.com

RÉSIDENCE MERCURE

5, rue Le Corbusier
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. 03 29 41 97 76
Mail : residence.accueil.saintdie@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP



SAMSAH, SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS

Missions :

- Accueillir, informer, conseiller, orienter
- Assurer un accompagnement individualisé par un "contrat projet"
- Aider à l'autonomie
- Permettre au bénéficiaire de s'insérer ou de se maintenir dans un environnement favorable à son épanouissement
- Accompagnement à la santé

Conditions d'admission :

Orientation MDPH notifiant un accompagnement SAMSAH

- Pour les personnes en situation de handicap à partir de 20 ans habitant dans le département des Vosges
- A domicile en établissement médico-social avec un projet de sortie.

Agrément :

18 places, 27 en file active

- Equipe pluridisciplinaire : médico-sociale et administrative

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :

Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

Conditions d'admission :

- Orientation MDPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
 - > À domicile.
 - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges + ARS

SAVS
15, rue Jean Viriot 88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 31 00 14
Mail : savs@avsea88.com



SAMSAH
15, rue Jean VIRIOT 88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 34 12 36
Mail : samsah@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient la gestion et l'animation de 5 Groupes d'Entraide Mutuelle appelés GEM dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique à chacune des deux Associations



L'Association « LES GÉMOIS VOSGIENS »

Les Gémois Vosgiens, association de Loi 1901, créée le 05 juillet 2013, est représentée par quatre co-présidents élus sur chacun des GEM. Quatre Groupes d'Entraide Mutuelle dédiés aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique des Vosges sont regroupés au sein de cette association que gère l'AVSEA : dans chaque GEM, un parrain ou une marraine, bénévole de l'UNAFAM 88, entretient des relations régulières et fait office de soutien. L'animation des 4 GEMS est assurée par une équipe de 3 animateurs (rices) coordinateurs(rices) et 4 animateurs (rices). Ils ont pour missions de : Favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.

GEM Épinal :
35 chemin de Cendrillon
Tél : 03 29 38 47 95
Mail : gem.Epinal@avsea88.com

GEM Remiremont :
16, rue de Maucervelle
Tél : 03 29 22 07 79
Mail : gem.Remiremont@avsea88.com

GEM Saint-Dié :
20, rue Thurin
Tél : 03 29 52 92 79
Mail : gem.saintdie@avsea88.com

GEM Mirecourt :
7, rue Charles Derise
Tél : 03 29 66 07 04
Mail : gem.Mirecourt@avsea88.com



Les GEMOIS VOSGIENS ont fêté, en 2023, leur dix ans d'existence !



GEM AUTISME VOSGES - RÊVE ATYPIQUE



Le GEM Autisme est une association de loi 1901, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents :

- Lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale,
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes en leur offrant un espace de stabilisation, d'apaisement et de sociabilisation,
- Faciliter le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- Aider à l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le GEM est un lieu d'accueil convivial où se déroulent des activités et des projets collectifs à l'initiative de ses adhérents. C'est un lieu où vous pouvez venir trouver des informations et être orienté dans vos démarches. L'animation du GEM Autisme Vosges est confiée à une équipe constituée d'une coordinatrice-animatrice et d'une animatrice.

GEM Autisme :
1, allée des Aulnes - 88000 Épinal
Mail : gem.autisme88@gmail.com
Tél fixe : 03 29 68 25 21
Tél portable : 06 37.42 71 96
Site internet : gem-autisme-vosges.fr

Le GEM Autisme est parrainé par l'association "Mathilde et ses amis".



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Kévin COLIN**
 Directeur Adjoint du Dispositif et pilote du DAR : **Frédéric SIARD**
 Cheffe de service SESSAD et UEEA-UEMA : **Christelle WAGSCHAL**
 Cheffe de service IME : **Camille MARC**
 Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**

IME JEAN POIROT

Missions : Créé en 1968, l'établissement accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire et pour lesquels des aménagements thérapeutiques éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Ainsi, l'une des missions qualifiées d'essentielles au sein de l'IME est la participation de l'utilisateur au développement de ses habilités sociales. Pour ce faire, de nombreux espaces de parole sont institués, permettant ainsi à l'ensemble des usagers de vivre en relation avec leur environnement.

Les principaux objectifs de ces instances de parole visent à l'amélioration des aptitudes de l'utilisateur à résoudre des problèmes, à accroître des compétences sociales et cognitives, à améliorer les relations avec les pairs et à développer des compétences adaptatives. Ces objectifs ont donc pour but l'acquisition des compétences aidant l'utilisateur à résoudre des conflits et à se remettre de ses émotions. Ce sont là des aptitudes fondamentales permettant à la personne accompagnée d'avoir de l'estime de soi, de se sentir compétente et qui améliorent le bien-être social et affectif. Les éducateurs, les enseignants et la psychologue sont les animateurs de ces espaces de parole. Ils ont pour mission de promouvoir et de soutenir le bien-être et l'épanouissement émotionnel de l'enfant. Ces temps sont identifiés de manière institutionnelle : chaque jeudi, l'ensemble des professionnels et des usagers se retrouve par groupes dans des espaces

clairement identifiés. A cet endroit, chaque usager peut évoquer une situation lui posant problème et en faire part au groupe constitué. Il a la possibilité de s'exprimer selon ses capacités. Le professionnel met à sa disposition les moyens de communications adaptés à chacun (notamment support d'images, pictogrammes, bâton de parole). Dans ce lieu d'expression est enseignée aux usagers la possibilité d'adopter des comportements adaptés et de développer des relations positives avec leurs pairs. Dans ce cadre de débat de conflictualité, des règles sont édictées par les professionnels référents et garants de cette instance de parole.

C'est, en effet, lors de ces échanges que les professionnels invitent les usagers à développer leur résilience, à nommer les situations conflictuelles qu'ils vivent pour y apporter des solutions satisfaisantes pour eux. L'idée, à terme, est que l'utilisateur puisse ainsi croire en ses capacités à résoudre des situations complexes et, par le fait même, construire sa propre identité de citoyen, tout en augmentant son sentiment de sécurité.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et à l'externe (classe externalisée au sein du collège de BAINS-LES-BAINS).

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Quelques partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



IME JEAN POIROT

2 grande rue
 88240 Fontenoy-Le-Château
 Tél. 03 29 66 66 29
 Mail : ime@avsea88.com



LES ÉPILOBES

2-3 rue Pierre Simonet
88000 CHANTRAINE
Tél. 03 29 66 66 29
Mail : epilobes@avsea88.com

LES ÉPILOBES

Missions : L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean POIROT ». Il accueille des jeunes avec autisme pour lesquels il est essentiel de poursuivre le développement des capacités mobilisables.

Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public :

- 6 adolescents 14-20 ans avec autisme accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.



SESSAD

19 rue du Coteau
88000 DOGNEVILLE
Tél. 03 29 66 66 29
Mail : sessad@avsea88.com

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD)

Missions : Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



DAR

Hébergé par le Collège Jules Ferry,
3 Rue du Dr pierre Laflotte et
de l'Ancien Hôpital, 88000 Épinal
Tél : 03 29 66 66 29

DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION

Missions : créé à la rentrée 2024, le DAR vise à favoriser l'inclusion des élèves présentant des troubles du neuro-développement (TND) dans les classes ordinaires publiques, tout en leur apprenant à maîtriser leurs émotions et leurs comportements.

Les TND englobent différents troubles comme les Troubles du spectre autistiques, les DYS, Les TDAH et les TDI.

Originnaire du Canada et basé sur les recherches en neurosciences, le DAR est un dispositif éducatif axé sur la réduction des comportements problématiques des élèves et le développement progressif de

leur autonomie dans les apprentissages. Cet objectif se réalise à travers le concept central «d'autorégulation».

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Publics : 10 places au collège Jules Ferry pour des enfants de 11 à 16 ans.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MATERNELLES POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

Missions : Ces unités permettent l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques. La capacité d'accueil est de 7 enfants à Épinal et de 7 enfants à SAINT DIE

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP, mairie.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES (UEEA)

Missions : Créée en septembre 2020, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 6 à 11 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centre d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. L'UEEA a pour objet principal de mettre en place pour les enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

pédagogiques. L'objectif est la scolarisation des enfants autistes en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place d'information, de conseil, et de soutien aux parents. L'implantation de l'UEEA au sein de l'école Paul-Emile Victor à Épinal garantit une scolarisation de qualité dans un environnement inclusif.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire pédagogique, éducative, thérapeutique.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Education Nationale, Mairie, Familles, Département, Services Sociaux, CAMPS, ESMS, CMP, Médecin Scolaire, Paramédicaux.

UEMA ET UEEA (création 2014)

Hébergée par :

Ecole Paul Emile Victor
498 rue de NANCY, 88000 Épinal
Tél. 03 29 66 66 29
Mail : ime@avsea88.com

UEMA Saint-Dié (création 2022)

Hébergée par :

Ecole Ferdinand Brunot
58 rue d'Hellieule, 88100 Saint-Dié-
des-Vosges
Tél. 03 29 66 66 29
Mail : ime@avsea88

L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants scolarisés en UEEA, de mettre en place des approches nécessaires à l'évolution des enfants, notamment par la mise en place des suivis thérapeutiques, éducatifs,

#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chefs de service : **Marie ANTOINE (CSAPA et CAARUD)** et **Matthieu DIEUDONNE (SEPIA)**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**



La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.

Equipe : Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, psychiatres-addictologues, secrétaire de direction, secrétaire, psychologues.

Financeurs : ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.

SIÈGE DU DISPOSITIF LA CROISÉE

33 rue Thiers
 88000 ÉPINAL
 Tél. 03 29 35 62 02
 Mail : lacroisee@avsea88.com



CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.

Antennes CSAPA : ÉPINAL

33 rue Thiers
 Tél. 03 29 35 62 02

Remiremont

74 boulevard Thiers
 Tél. 03 72 60 26 72

Saint-Dié-des-Vosges

3 rue des Fusillés
 Tél. 03 29 56 89 98
 Mail : lacroisee@avsea88.com

L'accueil :

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

Le soin : Traitement de substitution

Le Dispositif Hébergement : En appartement thérapeutique

Interventions en milieu carcéral : CSAPA référent à la Maison d'arrêt d'Épinal

Groupe de parole parent

Service de soutien à l'entourage



SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

Contacts téléphoniques

Tél. 03 29 33 25 38
Camille : 06 07 84 85 13
Lucile : 06 78 99 92 82
Yohann : 07 85 06 78 08

ANTENNES : ÉPINAL

Impasse du Belvédère

Remiremont

74 boulevard Thiers

Saint-Dié-des-Vosges

3 rue des Fusillés

Instagram : sepiaavsea

Facebook : sepia cjc

Mail : la.croisee.prevention@avsea88.com

Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels,...

Champs d'intervention : Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

Consultations Jeunes Consommateurs :

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

Service de Soutien à l'Entourage

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.

Présence sur le département :

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.

Antennes CAARUD :

Épinal

33 rue Thiers
Tél : 03 29 35 62 02

Saint-Dié-des-Vosges

3 rue des Fusillés
Tél. 06 73 40 73 61
Tél. 07 85 06 24 86
Mail : lacroisee.caarud@avsea88.com

Mirecourt

4 place clémenceau
Tél : 06 31 70 72 17
Tél : 07 88 92 72 69



GLOSSAIRE

2SA	Service Solidarité Active	CSAT	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail	MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
AAH	Allocation Adulte Handicapé	CTR	Communauté Thérapeutique Résidentielle	MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	CVS	Conseil de la Vie Sociale	OPS	Organisme de Placement Spécialisé
AMP	Aide Médico-Psychologique	DALC	Dispositif Addictologie La Croisée	PAEP	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents
ANDP	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	DAPJ	Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique	PCB	Point Conseil Budget
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	DAR	Dispositif d'Auto Régulation	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
ARS	Agence Régionale de Santé	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ex DDCSPP et ex UD DIRECCTE)	PES	Programme d'Echange de Seringues
CA	Conseil d'Administration	DIPEC	Document Individuel de Prise en Charge	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	DIRECCTE	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Unité territoriale (aujourd'hui DRETS)	RDR	Réduction des Risques
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	DRETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Ex DIRECCTE)	RPS	Réduction de Peine Supplémentaire
CATTP	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	DUI	Dossier Informatisé de l'Usager	RSA	Revenu de Solidarité Active
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SAJ	Service d'Activités de Jour
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	ESMS	Établissements et Services Médico Sociaux	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	FALC	Facile À Lire et à Comprendre	SDPF	Service de Délégués aux Prestations Familiales
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	FIPHFP	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	SEPIA	Service d'Éducation, de Prévention et d'Information en Addictologie
CEDV	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	FMS	Fédération Médico Sociale	SERAFIN-PH	Services et Établissements/Réformes pour une Adéquation des Financements au Parcours des Personnes Handicapées
CER	Centre Éducatif Renforcé	FNAT	Fédération Nationale des Associations Tutélaires	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	GCS-GSM	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	SEV	Service Éducatif Vosgien
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle	SMPM	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs	HETAGE	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CLAJ	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	IERD	Intervention Éducative Renforcée à Domicile	SSE	Service de Soutiens à l'Entourage
CLER	Centre Lorrain d'Évaluation et de Réadaptation	IME	Institut Médico Éducatif	TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
CLIC	Comité Local d'information et de Coordination	IS3G	Institut Systémique de 3 ^e Génération	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
CLIS	Classe d'intégration scolaire	LAI	Lieux d'Accueil Individuel	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire pour les Enfants Autistes
CMP	Centre Médico-Psychologique	MADAPH	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	ULIS	Unité Locale d'Intégration Scolaire
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	MDAJA	Maison des Ados et Jeunes Adultes	UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité Active	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
CORAPE	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant	MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie		
CSAPA	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie				



- ◆ Diagnostics Immobiliers
- ◆ Repérages Amiante et Plomb avant Travaux et Démolition
- ◆ Dépistage Radon
- ◆ Audit énergétique

03.29.82.96.69.

À EPINAL et GERARDMER

bex.diagnostics@orange.fr

Plus de 20 ans d'expérience à votre service !



**BOUILLON BOUTHIER
SAS D'ARCHITECTURE**



1 bis, rue du souvenir 88190 GOLBEY - Tél : 03 29 31 39 69
Mail : cabinetbouillon@gmail.com - www.bouillonbouthier.fr

5, rue de la Boissellerie
88000 EPINAL
T. 03 29 31 91 58
F. 03 29 36 64 23
julienhasseur@orange.fr

**IN-FINE
AMÉNAGEMENT**

Dessine-moi l'Espace de Travail idéal

Lilian Hazemann 03 29 67 72 65
contact@infineaménagement.com



Jean-luc Schmitt
Architecte dplg

11 rue Gambetta, 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Téléphone : 03 29 55 17 46
Portable : 06 08 25 19 54
Mail : jls.architectedplg@orange.fr

DÉCORATION DE LA MAISON

coup d'œil

Nous proposons toute une gamme de produits décoratifs de qualité :
peintures professionnelles, lasures, papiers-peints, revêtements de murs et sols en PVC, point clefs, rayons quincaillerie, droguerie, visserie, bricolage...

**2 Rue du Chemin Sondrot, Rambervillers
Tél : 03 29 65 29 29
Email : lenoir-coup-doeil@orange.fr**



Philippe Thevenot - Cuisinier

10, rue des Etats-Unis - 88000 EPINAL
tél. : 03.29.82.22.38 - E.mail : contact@sarfitou.com



SARL VALENCE DOMINIQUE
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - MAÇONNERIE
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE

1 Bis L'Orme
88600 MORTAGNE

Siret 349 177 600 00013
Tel : 03.29.50.06.76 - 06.08.71.91.28 / Mail : valence.dominique@orange.fr



CITROËN

NOUVELLE CITROËN Ë-C3



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

CITROËN REMIREMONT

28 ROUTE DE MULHOUSE - 88200 REMIREMONT

03.29.23.29.45



MENUISERIE HOUILLON

17 rue du Lt Larsen, Damas et Bettegney
Tél. 03 29 36 64 62
contact@menuiseriehouillon.fr
www.menuiserie-houillon.com/



PLÂTRERIE Bataille



PLÂTRE TRADITIONNEL

11 rue de la Voivre - 88000 EPINAL

Samuel LECLERC - 06 62 76 68 03

Sébastien AUBRY - 06 50 65 37 76

leplatreriebataille@gmail.com

Julien PETOT Electricité Générale & Industrielle

Dépannage
Neuf & rénovation

Tél: 06 70 37 80 89
julien.petot@orange.fr
88270 LAMERÉY/DOMPAIRE



Plomberie • Sanitaire
Chauffage • Aérothermie • Solaire

SARL THEISEN Eric



219 chemin des grandes Hyères
88100 SAINTE MARGUERITE

Téléphone : 03 29 58 33 11

Fax : 03 29 58 34 64

Téléphone : 06 87 80 51 65

E-Mail : eric.theisen@hotmail.com



ASP Architecture
architectes, Saint-Dié-des-Vosges



DISTRI-BOISSONS

"Le partenaire régional de vos pauses détentes depuis 1981"

6 Rue Jean Jaurès 88150 IGNEY
Tél : 03 39 39 16 19 - Fax : 03 29 31 51 31
www.distri-boissons.fr

LE MONDE DU BUREAU

FOURNITURES, BUREAUTIQUE, MOBILIER, IMPRIMERIE

FIDUCIAL Office Solutions commercialise des fournitures de bureau, du mobilier et de l'imprimerie. Les meilleures solutions dans les meilleurs délais pour le monde du bureau !

FIDUCIAL Office Solutions
Agence de Nancy - 7 allée de St Cloud -
BP 40096 - 54 601 Villers les Nancy Cedex
Tél : 03 83 38 88 88 - fos.nancy@fiducial.net



Exco Nexiom

Fertilisateurs d'entreprises
Audit - Expertise-comptable - Conseil

36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. 03 29 82 43 00



L'INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR AMÉLIORER, FIABILISER, SÉCURISER



INFORMATIQUE

Audit | Vente et location de matériel
Solutions d'impression | Maintenance



SÉCURITÉ

Vidéosurveillance | Contrôle d'accès
Alarmes | Détection incendie



TÉLÉCOM

Opérateur internet, mobile et fixe
Répondeur personnalisé | Standard



CÂBLAGE

Audit | Architecture réseau
Installation de la fibre optique



AUDIOVISUEL

Ecrans interactifs | Visio-conférence
Vidéoprojecteur | Affichage dynamique



CYBERSÉCURITÉ

Audit et conseil | Protection contre les cybermenaces
Sauvegardes et Cloud



GROUPE SAM



B SYSTEMS



AGENCES

Neufchâteau (88)
Thaon-les_Vosges (88)
Nancy (54)
Heillecourt (54)
Marly (57)
Pontarlier (25)

Chaumont (52)
Grenoble (38)
Colmar (68)
Hellange (LU)
Rome (IT)

CONTACT

Tél : 03 29 94 72 90

Mail : contact@saminformatique.com

Site web : groupe-saminformatique.com

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux





PIERRE B.

CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE



BATÎMENT INDUSTRIEL • LOGEMENT COLLECTIF
TRAVAUX DE RÉNOVATION

13, rue des Chaudronniers • 88190 Golbey • Tél. 03 29 31 56 32 • Fax : 03 29 39 47 73 • ncolin@saspierreb.fr

AcmB construit MA maison...

100% nos expériences...
 20 ans de savoir-faire...
 20 ans d'expérience à votre service.



20 rue de l'Étang / 54100
 54100 GERARDMÉR
 Tél. 03 29 85 93 85
 contact@acmb88.com

Votre spécialiste
 OSSEFAVRE bois
 30 ans d'expérience
 à votre service



NICOLAS VIRIOM
 contact@serrurerie-service.fr

Métallerie, Menuiserie métallique et aluminium

Z.A. de la Côte - 88500 Brouvelles - Tél. 03 29 51 31 09 - Fax. 03 29 51 31 12



SODEL

Électriciens experts en courants forts,
 courants faibles, tableaux électriques et
 automatisme.

Tertiaire - Scolaire - Sport - Santé - Industrie - Spectacle

Sodel.net

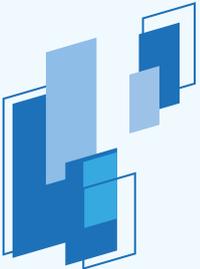


BÂTIMENT SERVICE

CHARPENTE METALLIQUE
 COUVERTURE - BARDAGE

ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOGES
 bat.service@batiment-service.fr - 03 29 39 62 10

**VOSGES
 PLATRERIE**



**PLÂTRERIE - ISOLATION THERMIQUE
 ET ACOUSTIQUE - FAUX PLAFONDS**

11 rue de la voivre, 88000 Epinal
 Tél. 03 29 38 00 35 - Port. 06 50 65 37 76
 bureau@vosges-platrerie-epinal.fr



**ODILE
 EXTINCTEURS**

7C Avenue Charles de Gaulle
 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE
 03.29.58.32.64



**CREDIT
 COOPERATIF**

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



Process Energy
 Pilotage, optimisation
 et maintenance de vos Energies



12 chemin des Granges Bas - Tél : 03 29 60 32 48 - info@process-energy.fr
 88400 GERARDMER - www.process-energy.fr

Régulation - Expérimentation - Suivi énergétique - Mise en point - Maintenance



APPEL À COTISATIONS 2025 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2025 est fixée à 10 euros minimum.
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : Prénom :
 Adresse rue :
 Code postal : Ville :
 Mail : Montant de la cotisation versée : Mode de règlement :

Nous vous remercions de votre fidélité

www.avsea88.com